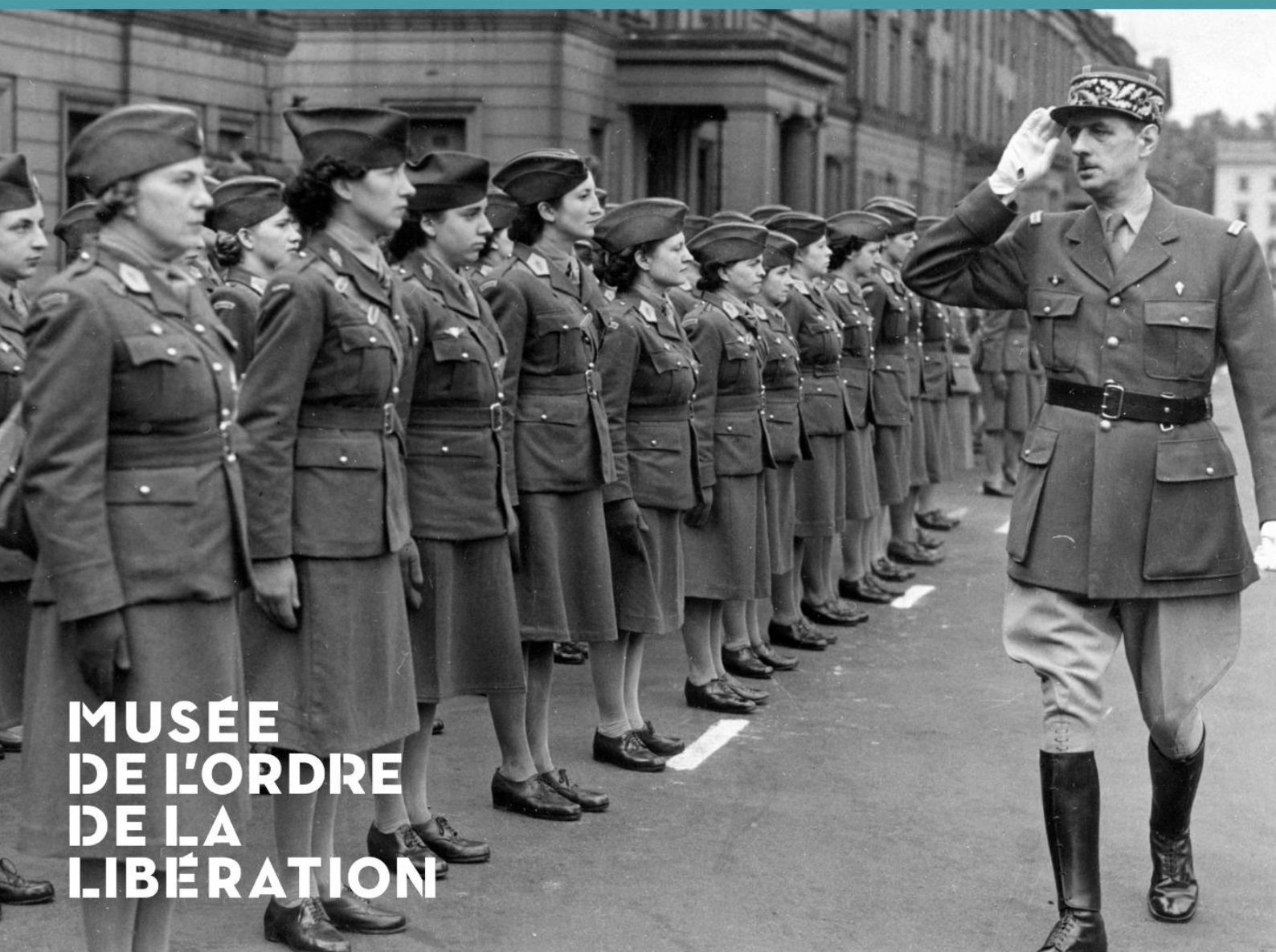


DOSSIER PÉDAGOGIQUE

FEMMES EN RÉSISTANCE

VOUS Y TROUVEREZ

Chronologies, documents et photographies libres de droits, à votre disposition pour préparer vos visites guidées, libres ou à distance du musée de l'Ordre de la Libération. Ces documents sont aussi utilisables sans visite.



**MUSÉE
DE L'ORDRE
DE LA
LIBÉRATION**

CONTEXTE GÉNÉRAL

RÉSISTANCE

Mai Creation du camp de concentration de Ravensbrück 3 septembre La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne	
Mai-juin Attaque allemande et défaite de la France 17 juin Pétain annonce à la radio qu'il demande « cesser le combat » 3 octobre Premières lois antisémites en France (Gouvernement de Vichy) 24 octobre Rencontre Pétain-Hitler à Montoire	
22 juin Attaque allemande de l'URSS Fin du pacte germano-soviétique 7 décembre Attaque japonaise contre Pearl Harbor (Pacifique)	
Mai-juin Victoire des Français libres à Bir-Hakeim (Libye) 16-17 juillet Rafle du Vel d'Hiv à Paris Octobre-novembre Victoire des Français libres et des Alliés à El-Alamein (Egypte) 8 novembre Débarquement des Britanniques et des Américains en Afrique du nord 11 novembre L'armée allemande envahit la zone sud de la France	
2 février Défaite allemande à Stalingrad (URSS)	
6 juin Débarquement des Alliés en Normandie 15 août Débarquement franco-américain en Provence 17 août Le dernier convoi de déportés juifs quitte Drancy	
Janvier Les soldats français achevent de libérer l'Alsace 27 janvier L'Armée rouge découvre le camp d'Auschwitz Avril Arrivée de l'Armée rouge au camp de concentration de Ravensbrück 8 mai Capitulation de l'Allemagne	

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

18 juin
 Appel à refuser la défaite et à poursuivre le combat du général Charles de Gaulle en Angleterre
7 novembre
 Création du Corps des Volontaires françaises
16 novembre
 Création de l'Ordre de la Libération à Brazzaville (Congo)
Novembre
 Première femme à la tête d'un mouvement de Résistance (Berty Albrecht cofonde le MLN avec Henri Frenay)

Juin
 Les Français libres et les Britanniques sont vainqueurs des troupes de Pétain en Syrie
Juillet
 Première femme à la tête d'un réseau de Résistance (Marie-Madeleine Fourcade prend la tête de SR Alliance)
Octobre
 Le général de Gaulle rencontre Jean Moulin à Londres

22 juin
 Départ du premier convoi de répression comportant des femmes
6 juillet
 Premier grand convoi de répression parti de France à destination d'Auschwitz-Birkenau dit des « 45 000 ».

9 février
 Création par le général de Gaulle de la médaille de la Résistance française
27 mai
 Première réunion du Conseil national de la Résistance à Paris
31 mai
 Le général de Gaulle s'installe à Alger et forme un gouvernement
Novembre
 Première femme à siéger dans une assemblée parlementaire française (Marthe Simard à l'Assemblée consultative provisoire)

Février
 Création des Forces françaises de l'intérieur (FFI)
20 avril
 Allocution de Lucie Aubrac sur la BBC sur le rôle des femmes dans la Résistance
21 avril
 Signature de l'ordonnance sur le droit de vote et l'éligibilité des femmes par de Gaulle
15 août
 Le dernier convoi de déportés par mesure de répression quitte Paris
 Conférence de presse d'Emilienne Moreau-Evrard sur le rôle des femmes dans la Résistance
25 août
 Libération de Paris par la 2^{ème} division blindée du général Leclerc et la résistance parisienne

1939

1940

1941

1942

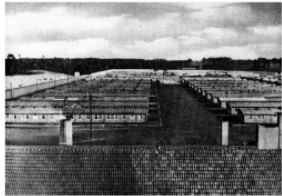
1943

1944

1945

CONTEXTE

Mai
Creation du
camp de
concentration de
Ravensbrück



3 septembre
La France et le
Royaume-Uni
declarent la
guerre à
l'Allemagne

Mai-juin
Attaque
allemande et
defaite de la
France

22 juin
Attaque
allemande de
l'URSS

7 décembre
Attaque
japonaise contre
Pearl Harbor

16-17 juillet
Rafle du Vel
d'Hiv à Paris

2 février
Defaite
allemande à
Stalingrad
(URSS)

6 juin
Debarquement des
Alliés en Normandie

15 août
Debarquement
franco-américain
en Provence



17 août
Le dernier convoi de
déportés juifs quitte
Drancy

RÉSISTANCE INTÉRIÈURE

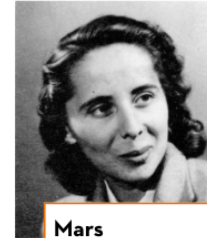


Novembre
Première
femme à la tête
d'un
mouvement de
Résistance
(Berty Albrecht
cofonde le
MLN avec
Henri Frenay)



Juillet
Première
femme, Marie-
Madeleine
Fourcade à la
tête d'un
réseau de
Résistance
(SR Alliance)

Octobre
Le général de
Gaulle
rencontre
Jean Moulin à
Londres



Mars
Laure Diebold
de la Délégation
Générale
s'installe à Paris

27 mai
Première
réunion du
Conseil
national de la
Résistance à
Paris

Fin janvier
Déportation
de Simone
Michel-Lévy



25 août
Libération de
Paris par la
2^e division
blindée du
général
Leclerc et la
résistance
parisienne

RÉSISTANCE EXTÉRIÈURE



18 juin
Appel du
général
Charles de
Gaulle en
Angleterre

7 novembre
Création du
Corps des
Volontaires
français

16 novembre
Création de
l'Ordre de la
Libération à
Brazzaville



Juin
Les Français
libres et les
Britanniques
sont vainqueurs
des troupes de
Pétain en Syrie



Mai-juin
Victoire des
Français libres à
Bir-Hakeim

Octobre-novembre
Victoire des
Français libres et
des Alliés à El-
Alamein

8 novembre
Debarquement des
Britanniques et des
Américains en
Afrique du Nord

11 novembre
L'armée allemande
envahit la zone sud

31 mai
Le général de
Gaulle s'installe
à Alger et forme un
gouvernement

Novembre
Première femme à
siéger dans une
assemblée
parlementaire
française
(Marthe Simard)

8 mai
Capitulation de
l'Allemagne

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

CONTEXTE

3 septembre

La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne

Mai-juin

Attaque allemande et défaite de la France

22 juin

Attaque allemande de l'URSS

7 décembre

Attaque japonaise contre Pearl Harbor

16-17 juillet

Rafle du Vel d'Hiv à Paris

2 février

Défaite allemande à Stalingrad (URSS)

6 juin

Débarquement des Alliés en Normandie

15 août

Débarquement franco-américain en Provence



RÉSISTANCE INTÉRIÈURE

**Novembre**

Première femme à la tête d'un mouvement de Résistance (Bertie Albrecht cofonde le MLN avec Henri Frenay)

**Juillet**

Première femme, Marie-Madeleine Fourcade à la tête d'un réseau de Résistance (SR Alliance)

**Mars**

Laure Diebold de la Délégation Générale s'installe à Paris

27 mai

Première réunion du Conseil national de la Résistance à Paris

Fin janvier

Déportation de Simone Michel-Levy

**25 août**

Liberation de Paris par la 2ème division blindée du général Leclerc et la résistance parisienne

RÉSISTANCE EXTÉRIÈURE

**18 juin**

Appel du général Charles de Gaulle en Angleterre

7 novembre

Création du Corps des Volontaires françaises

16 novembre

Création de l'Ordre de la Libération à Brazzaville

**Juin**

Les Français libres et les Britanniques sont vainqueurs des troupes de Petain en Syrie

Mai-juin

Victoire des Français libres à Bir-Hakeim

**Octobre-novembre**

Victoire des Français libres et des Alliés à El-Alamein

8 novembre

Débarquement des Britanniques et des Américains en Afrique du Nord

31 mai

Le général de Gaulle s'installe à Alger et forme un gouvernement

Novembre

Première femme à siéger dans une assemblée parlementaire française (Marthe Simard)

8 mai

Capitulation de l'Allemagne

TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMMES.....	1
COLLÈGE (3 ÈME).....	1
LYCÉE.....	1
NOTIONS-CLÉ.....	2
CONTEXTE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET NAISSANCE DE LA RÉSISTANCE.....	4
ORDRE DE LA LIBÉRATION ET MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE.....	7
LE MONT-VALERIEN.....	8
LA PLACE DES FEMMES.....	9
LA SITUATION DES FEMMES EN 1940 ET SOUS LE REGIME DE VICHY.....	9
DANS LA RÉSISTANCE.....	9
LA DÉPORTATION DE RÉPRESSION DES RÉSISTANTES.....	10
LA DÉPORTATION DE RÉPRESSION.....	10
LES CONVOIS DE DEPORTATION.....	11
RAVENSBRÜCK.....	12
LES FEMMES DANS LA FRANCE LIBRE.....	15
LE CORPS DES VOLONTAIRES FRANÇAISES.....	15
MARIE HACKIN.....	16
SIMONNE EMMA HENRIETTE MATHIEU.....	18
HÉLÈNE TERRÉ.....	18
EUGÉNIE ÉBOUÉ-TELL.....	19
SUSAN TRAVERS.....	19
LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE.....	20
BERTHY ALBRECHT.....	20
LAURE DIEBOLD.....	22
MARCELLE HENRY.....	24

ÉMILIE MORÉAU EVRARD.....	26
SIMONE MICHEL-LÉVY.....	28
OLGA BANCIC.....	30
MADELEINE RIFFAUD.....	31
VERA OBOLENSKY.....	31
MARIE MADELEINE FOURCADE.....	32
MARIE REYNOARD.....	33
JOSEPHINE BAKER.....	33
DENISE VERNAY.....	35
GERMAINE TILLION.....	35
GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ.....	37
JEANNETTE L'HERMINIER.....	39
LUCIENNE LAURENTIE.....	40
MARTHE LEBON.....	40
NOOR INAYAT KHAN.....	41
ÉLIANE JEANNIN.....	41
ANDRÉE SALOMON.....	42
RACHEL CHEIGAM.....	43
QUESTIONNAIRE ÉLÈVES.....	44
VITRINE : « LE CORPS DES VOLONTAIRES FRANÇAISES ».....	44
VITRINE : « LES RÉSEAUX BRITANNIQUES ».....	44
VITRINE : « COMBAT ».....	45
VITRINE : « RÉSEAU BRUTUS ».....	46
VITRINE : « LA DÉSHUMANISATION ».....	47
VITRINE : « CONVOIS ».....	47
VITRINE : « RAVENSBRÜCK 1 ».....	48
VITRINE : « RAVENSBRÜCK 2 ».....	49
RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE ÉLÈVES.....	50
TÉMOIGNAGES ÉCRITS DE RÉSISTANTES.....	52
JEANNETTE L'HERMINIER.....	52
BERTY ALBRECHT.....	53
GERMAINE TILLION.....	55
RESSOURCES EN LIGNE.....	56

PROGRAMMES

COLLÈGE (3 ÈME)

Histoire géographie

« L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) » : Les combats de la Seconde Guerre mondiale. Les différentes formes de Résistance face au régime de Vichy et à l'Allemagne nazie.

Enseignement moral et civique

Les règles du jeu démocratique, les acteurs de la démocratie et leur engagement : l'engagement individuel et l'engagement collectif.

LYCÉE

Histoire géographie / Enseignement moral et civique

Les Compagnons se sont engagés pour la liberté de la France, au moment où la démocratie est niée. Par ces exemples, les élèves approfondissent les thèmes des programmes comme en Seconde (Droits, libertés et responsabilité), en Première (la société) et en Terminale (Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale, La France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance). Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945).

Quelques points de passage et d'ouverture :

Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ; De Gaulle et la France libre ; juin 1944 : le débarquement en Normandie.

NOTIONS-CLÉ

La Résistance

Elle a pour origine des motivations diverses. C'est d'abord un refus : de la défaite alors que la guerre continue, de l'occupation de la France, de l'idéologie nazie, d'un régime -celui de Vichy- contraire aux valeurs de la République et qui collabore avec l'ennemi.

Ce refus s'accompagne du choix d'agir, pour ne pas subir, pour « faire quelque chose ». Cet engagement volontaire est risqué et lourd de conséquences. Il implique de transgresser la loi, parfois de rompre avec sa famille et son milieu et peut entraîner la torture, la déportation et souvent la mort.

La Résistance a pu vivre et survivre par la solidarité et les liens avec la société.

France libre

Organisation politique et militaire, créée par le général de Gaulle au lendemain de l'appel du 18 juin 1940, visant à combattre les forces de l'Axe et à se substituer au régime du maréchal Pétain. Elle comprend au départ un Conseil de défense de l'Empire (novembre 1940) puis un Comité national français (septembre 1941), ébauche de gouvernement. A partir de 1943, la France libre cède la place au Comité français de la Libération nationale.

Sur le plan militaire, les Forces françaises libres (FFL), formées au départ de quelques milliers de volontaires, ne dépassent pas 60 000 personnes à son apogée en 1943.

Au début ce sont pour la plupart de simples bataillons voire de simples compagnies qui, peu à peu, à la faveur des ralliements de territoires et de l'afflux de nouveaux volontaires, se transforment en régiments. Ceux-ci combattent principalement au sein des deux grandes unités françaises libres « historiques » que sont la 1^{ère} division française libre (1^{ère} DFL) et la 2^{ème} division blindée (2^{ème} DB). Pour leur participation active et ininterrompue aux opérations de 1940 à 1945, neuf des unités des forces terrestres françaises libres sont distinguées par l'attribution de la croix de la Libération. 579 Compagnons ont fait partie des Forces terrestres, et environ 150 n'ont pas survécu à la guerre.

Résistance intérieure

Ensemble des mouvements, des réseaux clandestins et des maquis qui, durant la Seconde Guerre mondiale, ont poursuivi la lutte contre l'Axe et le régime de Vichy sur le territoire français depuis juin 1940 jusqu'à la Libération en 1945.

Réseaux

Organisations de Résistance visant à réaliser un travail militaire précis (renseignement, action, évvasion) dans le but de combattre l'ennemi.

Mouvements

Organisations de Résistance visant à combattre l'ennemi notamment par leurs actions de propagande destinées à mobiliser l'opinion publique.

Conseil national de la Résistance (CNR)

Organisme représentatif de la France résistante, constitué clandestinement en mai 1943 par Jean Moulin, toutes tendances politiques comprises. Le CNR dirige et coordonne les différents mouvements de la Résistance intérieure française jusqu'à la Libération.

Comité français de la Libération nationale (CFLN)

Organisation gouvernementale créée à Alger le 3 juin 1943, succédant au Comité national français de Londres (de Gaulle) en fusionnant avec le commandement en chef français civil et militaire d'Alger (Giraud). Son but est d'unifier l'effort de guerre français et de préparer la Libération.

Nacht und Nebel (NN)

En français « Nuit et brouillard », il s'agit du nom de code des « directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés ». Elles sont l'application d'un décret du 7 décembre 1941 signé par le maréchal Keitel et ordonnant la déportation de tous les ennemis ou opposants du Troisième Reich. En application de ce décret, il était possible de transférer en Allemagne toutes les personnes représentant « un danger pour la sécurité de l'armée allemande » (saboteurs, résistants, opposants ou réfractaires à la politique ou aux méthodes du Troisième Reich) et à terme, de les faire disparaître dans un secret absolu.

CONTEXTE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET NAISSANCE DE LA RÉSISTANCE

Le 3 septembre 1939, La France déclare la guerre à l'Allemagne suite à l'attaque de la Pologne le 1er septembre. Les hommes sont mobilisés pour défendre la ligne Maginot dont la construction symbolise la stratégie défensive de l'État-major français. Après la « drôle de guerre », en mai-juin 1940, en quelques semaines, l'armée française est battue par l'armée Allemande lors de la première campagne de France.

L'avancée des troupes nazies provoque un exode massif des populations vers le sud de l'hexagone : Luxembourgeois, Néerlandais, Belges et Français fuient par millions sur les routes. Du 10 au 14 juin 1940, pas moins de deux millions de personnes quittent la région parisienne. Paris est déclarée « ville ouverte » le 14 juin 1940.



Photographie du général de Gaulle à la BBC en octobre 1941.

Paul Reynaud, le président du Conseil, est aussi sur les routes avec le gouvernement. Il démissionne puis est remplacé par le maréchal Pétain. Ce dernier, annonce le 17 juin « qu'il faut cesser le combat ». Pour beaucoup de Compagnons de la libération ce discours est l'élément déclencheur de leur engagement dans ce que l'on n'appelle pas encore la résistance. Le lendemain, un général, alors inconnu, lui répond sur les ondes de la BBC en appelant, au contraire, à poursuivre le combat : c'est l'appel du 18 juin du général de Gaulle.

Dès lors, quelques volontaires le rejoignent et constituent la France libre. Certains, qu'ils aient entendu l'appel ou pas, décident de combattre l'occupant et le régime de Vichy à l'intérieur du territoire.

La France signe deux armistices : l'un avec l'Allemagne le 22 juin 1940 à Rethondes, l'autre avec l'Italie le 24 juin 1940 à Rome. Le pays est divisé entre une zone « occupée », une zone dite « libre », une zone intégrée au Reich : l'Alsace et la Moselle et le nord de la France administré par le commandement militaire de Bruxelles.

Déclaration du général de Gaulle rapportée par Christian Pineau, chef du mouvement Libération nord fin avril 1942 et destiné aux chefs de mouvement de résistance. Elle fut publiée en France dans les journaux clandestins de la zone occupée et de la zone non occupée le 23 juin 1942. Cette déclaration constitue le programme sur lequel ces groupements se sont mis d'accord après échanges avec le Comité national français.

Les derniers voiles, sous lesquels l'ennemi et la trahison opéraient contre la France, sont désormais déchirés. L'enjeu de cette guerre est clair pour tous les Français : c'est l'indépendance ou l'esclavage. Chacun a le devoir sacré de faire tout pour contribuer à libérer la patrie par l'écrasement de l'envahisseur. Il n'y a d'issue et d'avenir que par la victoire.

Mais cette épreuve gigantesque a révélé à la nation que le danger qui menace son existence n'est pas venu seulement du dehors et qu'une victoire qui n'entraînerait pas un courageux et profond renouvellement intérieur ne serait pas la victoire.

Un régime, moral, social, politique, économique, a abdiqué dans la défaite, après s'être lui-même paralysé dans la licence. Un autre, sorti d'une criminelle capitulation, s'exalte en pouvoir personnel. Le peuple français les condamne tous les deux. Tandis qu'il s'unit pour la victoire, il s'assemble pour une révolution.

Malgré les chaînes et le bâillon qui tiennent la nation en servitude, mille témoignages, venus du plus profond d'elle-même, font apercevoir son désir et entendre son espérance. Nous les proclamons en son nom. Nous affirmons les buts de guerre du peuple français.

Nous voulons que tout ce qui appartient à la nation française revienne en sa possession. Le terme de la guerre est, pour nous, à la fois la restauration de la complète intégrité du territoire, de l'Empire, du patrimoine français et celle de la souveraineté complète de la nation sur elle-même. Toute usurpation, qu'elle vienne du dedans ou qu'elle vienne du dehors, doit être détruite et balayée. De même que nous prétendons rendre la France seule et unique maîtresse chez elle, ainsi ferons-nous en sorte que le peuple français soit seul et unique maître chez lui. En même temps que les Français seront libérés de l'oppression ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.

Nous voulons que tout ce qui a porté et tout ce qui porte atteinte aux droits, aux intérêts, à l'honneur de la nation française soit châtié et aboli. Cela signifie, d'abord, que les chefs ennemis qui abusent des droits de la guerre au détriment des personnes et des propriétés françaises, aussi bien que les traîtres qui coopèrent avec eux, devront être punis. Cela signifie, ensuite, que le système totalitaire qui a soulevé, armé, poussé nos ennemis contre nous, aussi bien que le système de coalition des intérêts particuliers qui a, chez nous, joué contre l'intérêt national, devront être simultanément et à tout jamais renversés.

Nous voulons que les Français puissent vivre dans la sécurité. A l'extérieur, il faudra que soient obtenues, contre l'envahisseur séculaire, les garanties matérielles qui le rendront incapable d'agression et d'oppression. A l'intérieur, il faudra que soient réalisées, contre la tyrannie du perpétuel abus, les garanties pratiques qui assureront à chacun la liberté et la dignité dans son

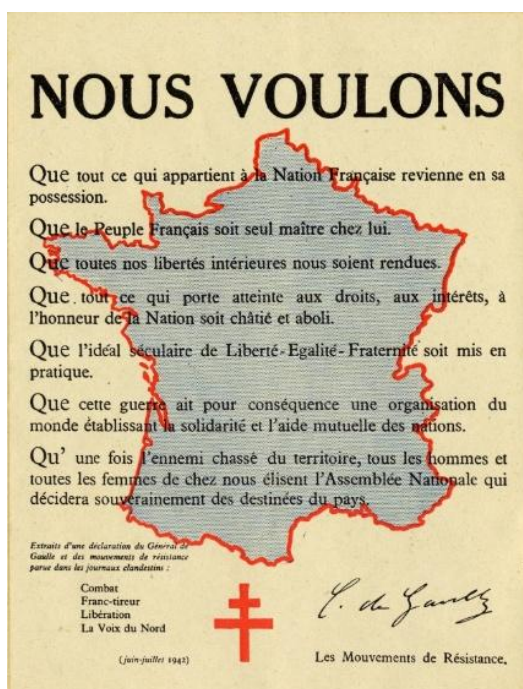
travail et dans son existence. La sécurité nationale et la sécurité sociale sont, pour nous, des buts impératifs et conjugués.

Nous voulons que l'organisation mécanique des masses humaines, que l'ennemi a réalisée au mépris de toute religion, de toute morale, de toute charité, sous prétexte d'être assez fort pour pouvoir opprimer les autres, soit définitivement abolie. Et nous voulons en même temps que, dans un puissant renouveau des ressources de la nation et de l'Empire par une technique dirigée, l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité soit désormais mis en pratique chez nous, de telle sorte que chacun soit libre de sa pensée, de ses croyances, de ses actions, que chacun ait, au départ de son activité sociale, des chances égales à celles de tous les autres, que chacun soit respecté par tous et aidé s'il en a besoin.

Nous voulons que cette guerre, qui affecte au même titre le destin de tous les peuples et qui unit les démocraties dans un seul et même effort, ait pour conséquence une organisation du monde établissant, d'une manière durable, la solidarité et l'aide mutuelle des nations dans tous les domaines. Et nous entendons que la France occupe, dans ce système international, la place éminente qui lui est assignée par sa valeur et par son génie.

La France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Il faut que le droit des gens à disposer d'eux-mêmes, la justice et la liberté gagnent cette guerre, en fait comme en droit, au profit de chaque homme, comme au profit de chaque État.

Une telle victoire française et humaine est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie, la seule qui puisse lui ouvrir de nouveau la route de la grandeur. Une telle victoire vaut tous les efforts et tous les sacrifices. Nous vaincrons !



Tract diffusé en France par les journaux clandestins, Combat, Libération, Franc-Tireur, Le Populaire, La Voix du Nord, réalisé par le Secrétariat général à l'information du Comité national français de Londres, avec des extraits de la Déclaration aux mouvements de Résistance du général de Gaulle.

ORDRE DE LA LIBÉRATION ET MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Au sein de la France libre, le général de Gaulle crée le 16 novembre 1940 un ordre destiné à récompenser les volontaires les plus méritants : l'Ordre de la Libération. Au total, ses membres, les Compagnons de la Libération, sont au nombre de 1 038 hommes et femmes, 18 unités militaires et 5 villes. Ils appartenaient aussi bien à la France libre qu'à la Résistance intérieure.

Une distinction leur est décernée : la croix de la Libération.



Le vert
Symbole d'espoir

Le noir
Symbole de deuil

L'épée
Symbole du combat

La croix de Lorraine
Symbole de la France



La devise est la suivante
« Patriam servando
victoriam tulit » ce qui
signifie « En servant la
patrie, il a remporté la
victoire. »

De tous âges et de toutes origines sociales et géographiques, les Compagnons de la Libération se sont distingués par leurs actions pendant la guerre. Engagés pour la liberté de leur pays et pour la démocratie, contre l'idéologie de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste, ils ont montré leur volonté de combattre jusqu'au bout. Ils portent aujourd'hui encore des valeurs citoyennes et républicaines.

MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE



Instituée par une ordonnance du 9 février 1943, la médaille de la Résistance française devint rapidement une distinction majeure. En février 1945, est créé deux échelons au sein de la décoration : la médaille de la Résistance et celle avec rosette (ou de première classe).

LE MONT-VALÉRIEN

Le fort du Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), où les Allemands ont exécuté plus de 1 000 résistants et otages, est choisi, dès 1945, par le général de Gaulle comme haut lieu de la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale. Il fait édifier en 1960 le mémorial de la France combattante dont la crypte, qui abrite les corps de 17 morts pour la France de 1939 à 1945, a accueilli en 2021 celui du dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain.

Y reposent aussi Bertie Albrecht, Compagnon de la Libération ainsi que des médaillées de la Résistance dont Renée Lévy.

Dans la clairière du Mont-Valérien ont été fusillés notamment des Compagnons de la Libération comme Honoré d'Estienne d'Orves et Jan Doornik ainsi que des médaillés de la Résistance comme Missak Manouchian et les membres de son groupe.

C'est au Mont-Valérien, que, chaque année, de 1946 à 1968, le général de Gaulle commémore son Appel du 18 juin 1940. Très attaché à cette manifestation, il en a personnellement organisé le déroulement. Elle est l'occasion pour lui de se replonger dans la genèse de son parcours politique et d'y retrouver ses Compagnons des premières heures.

La cérémonie, organisée depuis l'origine par l'Ordre de la Libération, se déroule chaque année dans le cadre de la journée nationale du 18 juin et est présidée par le chef de l'État.

Épée cérémonielle du Mont-Valérien

C'est avec elle que le général de Gaulle ravivait la flamme au mémorial de la France combattante lors des cérémonies au Mont-Valérien chaque 18 juin. Elle est inspirée du glaive qui figure sur la croix de la Libération.



LA PLACE DES FEMMES

LA SITUATION DES FEMMES EN 1940 ET SOUS LE REGIME DE VICHY

Avant la guerre les Françaises n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles, les femmes mariées ne peuvent exercer une activité professionnelle sans l'accord de leur mari, l'autorité familiale est soumise au chef de famille.

Si elles sont de plus en plus nombreuses dans le monde du travail et à poursuivre des études elles restent confinées en grande majorité au rôle traditionnel de la mère et de l'épouse.

La guerre a eu pour conséquence d'un côté d'accroître les tâches domestiques dont elles ont traditionnellement la charge mais d'un autre côté, l'absence du mari, du père, a aussi permis à de nombreuses femmes de devenir le véritable chef de famille ou chef d'exploitation et d'assumer pleinement les responsabilités familiales.

La place de la femme dans la société prônée par le régime de Vichy avec sa « Révolution nationale » est celle d'une mère, dévouée et soumise à sa famille. Le père en est le chef naturel, comme le Maréchal se pose en figure « paternelle » pour le pays. Le régime de Vichy réorganise l'enseignement féminin autour des arts ménagers, multiplie les institutions en charge d'une politique familiale conservatrice (du secrétariat d'État à la famille et à la jeunesse de 1940, au conseil supérieur de la Famille, en juin 1943). Officialisée en 1941, la fête des mères incarne cet idéal. La politique nataliste menée s'appuie sur un héritage répressif déjà important mais le régime de Vichy va opérer un durcissement notable contre notamment l'avortement désormais considéré comme « crime contre la sûreté de l'État » selon la loi du 15 février 1942.

Par les lois du 8 et 11 octobre 1940, le régime de Vichy renvoie au foyer les femmes mariées travaillant dans la fonction publique, met à la retraite les plus de 50 ans ; dans le secteur privé la priorité est donnée à l'embauche des pères de familles nombreuses et aux veuves.

Toutefois, l'État français reviendra en partie sur ses décisions exceptées pour les mères.

DANS LA RÉSISTANCE

La Résistance est un type de combat absolument inédit dans lequel les femmes vont prendre une place importante, tant au sein de la France libre que de la Résistance intérieure.

Si historiquement, le combat est réservé aux hommes, à l'été 1943, sur environ 60 000 Français libres, on compte quand même 2 000 femmes. Les femmes mènent un combat principalement civil. Comme les hommes, les raisons de leur engagement et leurs moyens d'action sont multiples.

Dans la Résistance intérieure, on les retrouve particulièrement dans les mouvements ou les réseaux de renseignement ou d'évasion. On estime qu'environ 20% à 25% des résistants sont des femmes, leur part a été notable dans les réseaux. Elles sont beaucoup moins présentes dans les maquis ou dans les réseaux d'action. Si certaines d'entre elles ont eu de grandes responsabilités : comme Berty Albrecht, membre de la direction du mouvement Combat, Marie-Madeleine Fourcade, qui prend la direction du réseau Alliance, Jeanne Bohec, engagée dans le Corps féminin des FFL et parachutée en Bretagne comme instructeur de sabotage, elles restent des exceptions.

Pour leurs actions, seules six femmes ont reçu la croix de la Libération : Marie Hackin, Berty Albrecht, Laure Diebold, Marcelle Henry, Émilienne Moreau-Evrard et Simone Michel-Lévy.

Cette distinction récompensait principalement des titres militaires, et le combat des femmes, alors « mineures civiles », n'a été que faiblement reconnu.

Les résistantes ont été davantage distinguées par une autre décoration : la médaille de la Résistance française, également créée par le général de Gaulle, en 1943. Elle fut attribuée à 5 635 femmes, dont 350 avec rosette soit presque 9% des récipiendaires, comme Joséphine Baker ou Simone Renard.

LA DÉPORTATION DE RÉPRESSION DES RÉSISTANTES

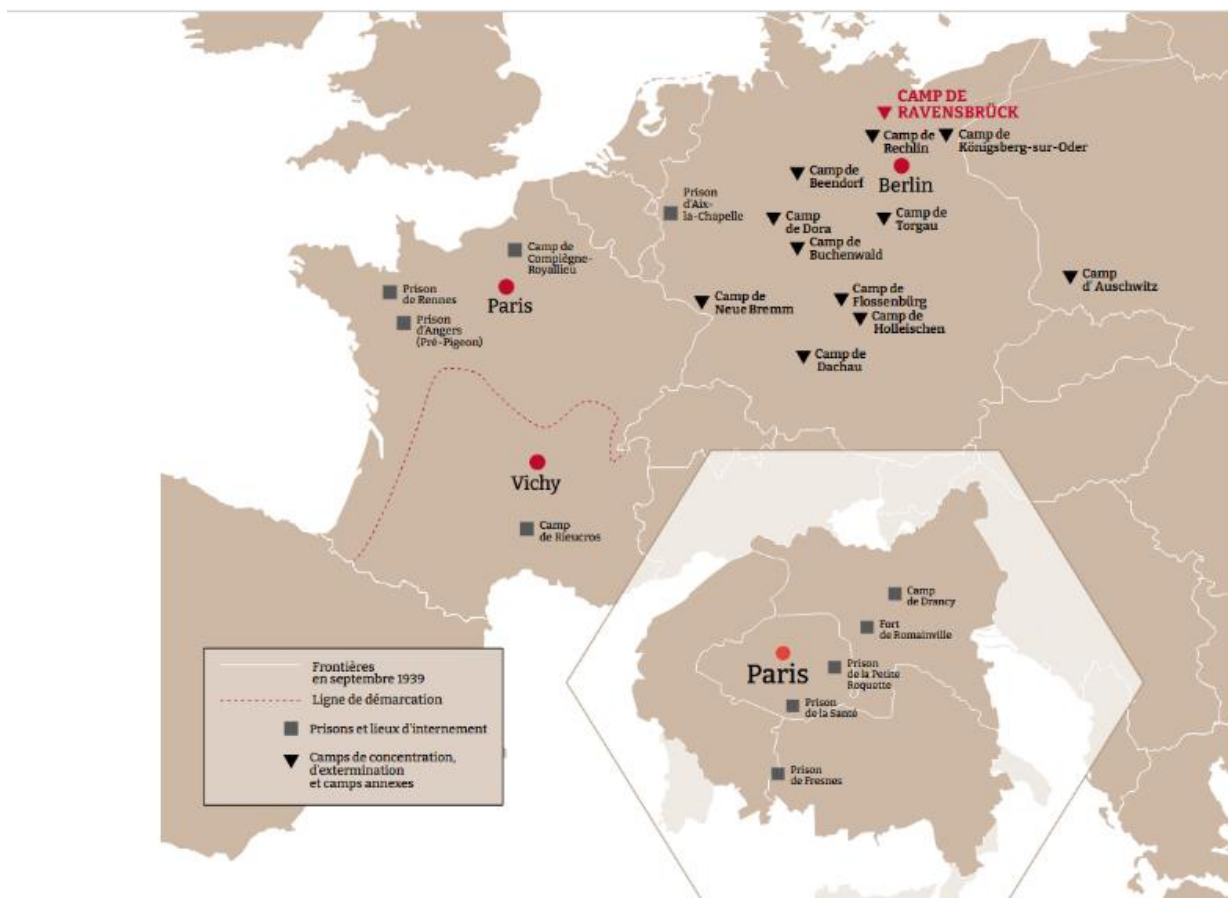
LA DÉPORTATION DE RÉPRESSION

Tout au long de l'Occupation, des convois de déportation ont pris la direction du système concentrationnaire et/ou carcéral du III^{ème} Reich. Les convois sont formés dès le printemps 1941 pour transférer les personnes condamnées par les tribunaux militaires allemands de zone occupée. À partir de 1942, des petits convois, partent aussi dans le cadre de la procédure « N.N. » (Nacht und Nebel - Nuit et brouillard). Plus de 1 000 femmes de France sont victimes de la procédure NN entre fin 1941 et le printemps 1944.

Les déportés sont transférés en Allemagne soit pour y purger leur peine soit pour y être jugés (généralement devant des tribunaux d'exception : le Sondergericht de Cologne puis celui de Breslau pour les « N.N. », ou le Tribunal du peuple (Volksgerichtshof) qui se charge particulièrement des affaires de haute trahison.

À partir de 1943 la déportation de répression devient un phénomène massif.

La répression par le régime de Vichy est menée notamment par les brigades spéciales, la BS1 : « anticommuniste » et la BS2 « antiterroriste ». Entre août 1941 et août 1944, les BS1 et BS2 arrêtent près de 3 200 personnes, pour la plupart remises aux Allemands. Des groupes entiers sont démantelés, notamment les Bataillons de la Jeunesse en 1942 et les Francs-tireurs et partisans Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) en 1943, dont faisait partie Olga Bancic.



©Archives de la FNDIRP - Archives nationales – Livret d'exposition « Déportées à Ravensbrück »

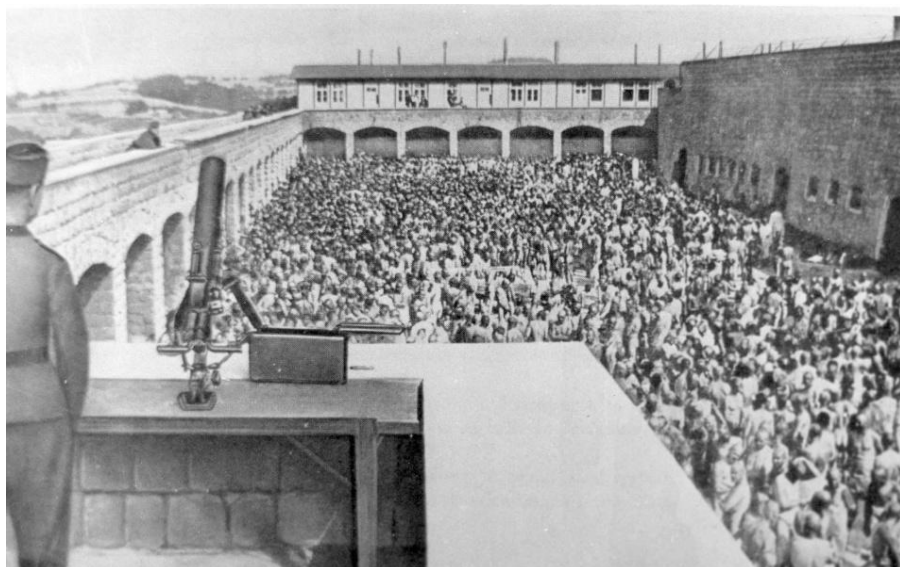
LES CONVOIS DE DEPORTATION

Les cartes de correspondance autorisées au moment du départ ou les mots clandestins jetés des trains, rédigés pour rassurer les proches, ne peuvent décrire le « chemin de la mort » caractéristique de nombre de convois massifs.

Après la « cohue tourbillonnante » de la montée dans le wagon, « le glissement enroué des portes. Stupide stupéfaction, celle du rat surpris dans la boîte ». Ces mots de l'ancien déporté David Rousset décrivent des « scènes d'entre deux mondes ». De nombreux témoignages de déportés par des grands convois décrivent : le transfert dans des wagons de marchandises durant plusieurs jours, sans eau ou presque, dans la chaleur ou le froid et la promiscuité. Ce transport constitue la première étape de l'« expérience concentrationnaire ».

Les grands convois sont composés d'environ 1 000 personnes, parfois plus de 2 500. La grande majorité des déportées sont rassemblées à Compiègne puis dans le fort de Romainville qui devient à partir de 1944 l'antichambre de la déportation pour les femmes de France.

Ces convois massifs masquent les très nombreux départs dans des convois plus petits où les conditions de transports sont souvent très différentes mais dont la finalité est tout aussi implacable.

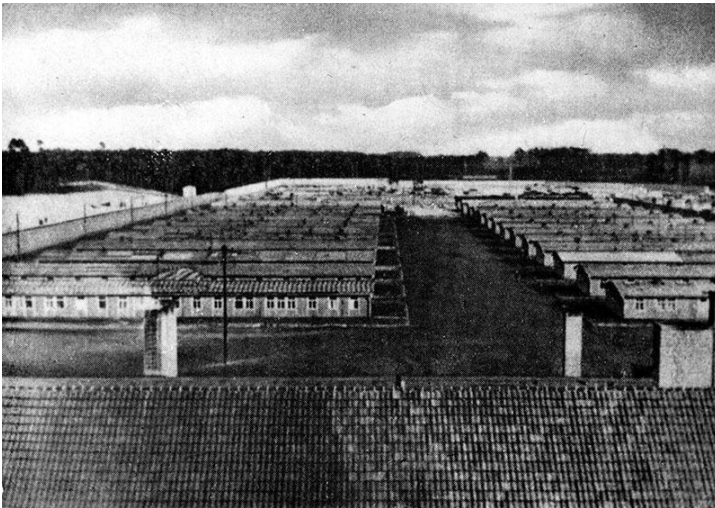


Arrivée d'un convoi à Mauthausen.

RAVENSBRÜCK

Le camp de concentration de Ravensbrück était le plus grand camp pour femmes du Reich, et le deuxième plus grand dans le système concentrationnaire en général, après Auschwitz-Birkenau. Au fil du temps, il devient le centre d'un important complexe où quelque 132 000 femmes de plus de 40 nations vont connaître l'enfer.

Le camp spécifiquement réservé aux femmes ouvre en mai 1939, près de la ville de Fürstenberg, à environ 80 km au nord de Berlin.



Vue générale du camp de Ravensbrück.

À l'intérieur il y a la place d'appel et l'allée centrale. Autour, se situent la Kommandantur, les bâtiments des douches et cuisines, le bureau des surveillantes-chefs, le Bunker (la prison), et, dominant le mur, bien visible, la cheminée du four crématoire, à proximité immédiate duquel est construite la chambre à gaz. En avril 1941, un plus petit camp pour hommes y fut ajouté.

Dépendent aussi du camp principal des ateliers textiles de la SS, l'usine de composants électriques Siemens-Halske, le Jugendlager est à environ 1,5 km du camp principal : un camp de redressement pour jeunes délinquantes allemandes qui deviendra un lieu d'assassinat.

Entre 1940 et 1944, environ 6 700 femmes sont déportées depuis les territoires occupés, et près de 2 200 les territoires de l'Alsace et de la Moselle annexée. L'immense majorité d'entre elles étaient des résistantes. Parmi les dizaines de milliers de détenues décédées à Ravensbrück, on compte environ 1 500 Françaises.

Les premières déportées furent les femmes arrêtées dans le cadre de la répression des grèves du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais en 1941. Beaucoup sont déportées par des convois massifs à partir de Compiègne comme celui du 24 janvier 1943, appelé le « convoi des 31 000 », en raison des matricules donnés à l'arrivée aux déportées. Ce convoi était composé en majorité de communistes parmi lesquelles Danielle Casanova, Charlotte Delbo ou Marie-Claude Vaillant-Couturier. Ce convoi a été dirigé vers Auschwitz-Birkenau, des survivantes du convoi, comme Charlotte Delbo, ont été transférées par la suite à Ravensbrück. Ce transport comptait 230 femmes et environ 1 500 hommes séparés des femmes à Halle puis conduits à Sachsenhausen.

D'autres ont été déportées par le convoi du 31 janvier 1944 appelé le convoi des « 27 000 ». Geneviève de Gaulle et Jeannette L'Herminier, toutes deux médaillées de la résistance ont été déportées par ce convoi.

En dehors des grands convois il y a eu des déportations dans de petits convois spéciaux, comme les déportés de N.N comme Germaine Tillion.



La population du camp provenait d'une trentaine de pays, dont une majorité de Pologne (36%). Les autres provenaient : d'Union soviétique (21%), du Reich allemand (18% Autriche incluse), de Hongrie (8%), de France (6%), de Tchécoslovaquie (3%), du Bénélux (2%), et de Yougoslavie (2%).

Photographie allemande de propagande montrant des déportées travaillant en extérieur.

Ravensbrück devint le centre administratif d'un réseau de plus de 40 sous-camps, avec près de 70 000 détenus, pour l'essentiel des femmes. Les autorités SS internèrent divers types de prisonnières : des politiques, des prisonnières de guerre, des « asociales » (notamment des Tsiganes et des Sinti), des Juives accusées de « souiller la race allemande », des Témoins de Jéhovah, des « criminelles ». Les premiers hommes arrivés à Ravensbrück sont un groupe de 300 détenus issus du Kommando disciplinaire de Dachau. Ils sont rapidement suivis par 700 détenus provenant de Buchenwald, Sachsenhausen et Dachau. À l'instar des femmes, ces hommes appartiennent à toutes les catégories de détenus et sont de nationalités diverses. Jusqu'à la fin de 1944, le nombre de détenus varie entre 1 500 et 2 000.

Les conditions de vie dans le camp y sont effroyables : déshumanisation, mauvais traitements, sévices, surpopulation, froid, promiscuité, absence d'hygiène, manque de nourriture et travaux harassants épuisent les détenues.

À partir de 1942, dans le cadre de l'« opération 14f13 », des prisonnières furent transférées au sanatorium de Bernberg, dans lequel avait été aménagée une chambre à gaz et qui avait servi de centre de mise à mort pour les personnes handicapées physiques et mentales au cours du programme nazi d'« euthanasie » T4. Au printemps 1942, ce sont environ 1600 femmes et 300 hommes qui furent envoyés à la mort à Bernberg. La moitié d'entre eux étaient juifs, au moins 25 étaient Sinti et Tsiganes, et au moins 13 étaient Témoins de Jéhovah.

Une seconde phase de meurtres par « euthanasie » eut lieu dans les centres de mise à mort, notamment celui de Hartheim en Autriche, où environ 6 convois arrivèrent de Ravensbrück, transportant entre 60 et 1000 prisonniers chacun. À Ravensbrück même, le personnel SS utilisa l'infirmerie, le « revier », pour tuer des prisonniers par injection. D'autres étaient envoyés au centre de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau : 1 000 femmes y furent envoyées le 26 mars 1942, elles seront les premières occupantes du camp de femmes de Birkenau. Début 1945, les SS construisirent une chambre à gaz près du crématorium de Ravensbrück.

À partir de l'été 1942, les médecins SS soumirent les prisonnières de Ravensbrück à des expériences médicales barbares contraires à toute morale et déontologie médicale. Ils testèrent des traitements contre les blessures avec diverses substances chimiques pour prévenir les infections, ainsi que des méthodes de fixation et de transplantation des os. Pour ces expériences, les SS sélectionnèrent près de 80 femmes, la plupart Polonaises. Dans le camp, on les surnomme « Kaninchen » (« lapins »), traduction fragmentaire du mot allemand « Versuchskaninchen » (lapins de laboratoire). Beaucoup en moururent, et la plupart des survivantes souffrirent de lésions irréversibles.

Des détenues ont résisté en restant solidaires, en essayant de garder leur humanité. Elles ont effectué des actes de sabotage et se sont opposées aux expériences médicales.

À l'approche des troupes soviétiques, des détenues du camp – dont beaucoup de N.N. – sont évacuées vers Mauthausen fin mars 1945. D'autres sont remises fin avril à la Croix-Rouge suédoise : elles retrouvent la liberté via la Suisse ou la Suède. Mais la majorité subit les « marches de la mort ». Lorsque les Soviétiques investissent le camp principal, le 30 avril 1945, il ne reste que quelques milliers de femmes très affaiblies qui n'avaient pu être évacuées.



Vue du camp de Ravensbrück.

LES FEMMES DANS LA FRANCE LIBRE

LE CORPS DES VOLONTAIRES FRANÇAISES



Photographie du Corps des Volontaires françaises lors du défilé du 14 juillet 1941 à Londres.

À partir de juin 1940, des Françaises de toutes origines, se trouvant déjà en Angleterre ou venant de métropole et d'outremer, parfois avec leurs enfants, s'engagent dans la France libre. Elles travaillent dans les services civils comme secrétaire, chauffeur ou

standardiste. En novembre 1940, la France libre innove en créant le Corps féminin des volontaires françaises permettant à celles que l'on a surnommé « les demoiselles de Gaulle » d'avoir un statut militaire, à l'image de l'Auxiliary Territorial Service (ATS) britannique. Signant, comme les hommes, un engagement pour la durée de la guerre plus trois mois, les volontaires répondent aux mêmes conditions d'admission (nationalité, âge, aptitude physique) et portent l'uniforme. Elles vivent en caserne à Hill Street puis à Moncorvo House à Londres et suivent une formation de six semaines avant de rejoindre leur unité d'affectation. Commandées par la championne de tennis Simonne Mathieu puis par Hélène Terré, elles ne servent néanmoins pas dans les unités combattantes. Au total, environ 1 800 femmes ont servi à titre civil ou militaire dans la France libre.

Uniforme de lieutenant des volontaires féminines de la France libre.

Il a appartenu au lieutenant Simone Renard (née Simone Buterne). Née en 1904 à Tournai, infirmière des FFL, Simone Renard a fait toutes les campagnes de Dakar jusqu'à Bir-Hakeim avant de servir à Alger. Elle n'est pas Compagnon de la Libération, mais est titulaire de la Légion d'honneur, de la croix de guerre 39/45 et de la médaille de la Résistance avec rosette.





MARIE HACKIN

1905 - 1941

Compagnon de la Libération



Luxembourgeoise, étudiante en archéologie, Marie Parmentier épouse le professeur Hackin en 1928.

Devenue sa collaboratrice elle est, dès lors, étroitement associée à ses recherches. Leurs découvertes archéologiques sont exceptionnelles. En Afghanistan, elle dirige notamment un des deux chantiers de fouilles du site de Begram à 60 km de Kaboul en 1937 et réalise un important film documentaire l'année suivante. Ralliée avec son mari au général de Gaulle et engagée dans les FFL, elle participe comme sous-lieutenant à l'organisation du corps féminin des volontaires françaises. En accompagnant son mari en mission en Orient, elle disparaît avec lui au large de l'Écosse, dans le naufrage de leur navire, victime d'un sous-marin allemand. Joseph Hackin est lui aussi Compagnon de la Libération.

Insigne de coiffure des volontaires françaises



Cet insigne était porté par les volontaires françaises. Il fut probablement dessiné par Marie Hackin.





MARIE HACKIN

1905 - 1941

Compagnon de la Libération



Marie Hackin, née Parmentier, est née le 7 septembre 1905, à Rombas en Moselle annexée par l'Allemagne. Son père, Jean Parmentier, luxembourgeois, y avait émigré en 1894. Marie fait sa scolarité à Rombas avant que sa famille déménage en 1924 à Ars-sur-Moselle où Jean Parmentier devient cafetier. Marie Hackin, surnommé Ria, devient auditrice libre à l'École du Louvre à Paris et en septembre 1928, elle épouse Joseph Hackin, archéologue et philologue, conservateur au musée Guimet depuis 1923. Dès lors, elle

est étroitement associée aux recherches de son mari, aussi bien dans le cadre de ses missions en Orient que dans ses travaux scientifiques au musée Guimet.

En 1929 et 1930 avec Joseph, Ria séjourne pour la première fois en Afghanistan au sein de la Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA). En 1930, elle s'installe à Tokyo où son mari dirige la maison-franco-japonaise.

Entre 1934 et 1939 les époux Hackin font plusieurs autres missions en Afghanistan. Ria dirige avec son mari un des deux chantiers de fouilles du site de Begram. C'est elle qui met à jour le « trésor de Begram » enfoui au III^e siècle. La plupart des pièces sont des verres, ou bronzes d'art gréco-romains, des laques chinois et des ivoires indiens.

En 1937 Ria filme, d'abord en noir et blanc puis en couleur, les sites archéologiques et les paysages afghans. Elle présente ce film documentaire au Luxembourg le 14 novembre 1938.

Très attachée à l'Afghanistan Marie qui s'intéresse aux légendes et coutumes locales en prépare un recueil avec Ahmad Ali Kohzad, traducteur de la DAFA, qui paraîtra en 1953.

En septembre 1939, Joseph Hackin est mobilisé comme capitaine, puis comme commandant, attaché à la Légation de France à Kaboul. Refusant l'armistice, après avoir adressé, le 5 juillet 1940, un message d'adhésion au général de Gaulle, les époux Hackin avec Jean Carl et André Beaudouin rejoignent Londres en octobre 1940.

Marie participe à la mise sur pied Corps féminin de la France libre dans lequel elle sert comme sous-lieutenant, avec les premières volontaires dès le 7 novembre. Elle est une des trois volontaires nommé officier avec Gioia Burdet et Simonne Matthieu qui en prend le commandement. Elle reçoit une formation militaire à l'OCTU (Officer Cadet Training unit).



Désignée pour accompagner son mari, chargé du Département des Affaires extérieures, dans une longue mission en Asie, elle embarque le 20 février 1941. Le cargo qui les transporte, le Jonathan Holt, est torpillé le 24 février 1941. Les époux Hackin disparaissent en mer, entre l'Ecosse et les îles Féroé.

Insigne de coiffure des volontaires françaises probablement dessiné par Marie Hackin.



SIMONNE EMMA HENRIETTE MATHIEU

1908-1980

Médaillée de la Résistance



Simonne Mathieu, née Passemard, naît le 31 janvier 1908 à Neuilly-sur-Seine. À l'âge de 11 ans, elle commence le tennis. Elle gagne ses premiers tournois dès l'âge de 15 ans et participe à 17 ans à ses premiers tournois internationaux. Elle gagne le tournoi de Roland-Garros en 1938 et 1939 et remporte 13 titres du Grand Chelem. En septembre 1939 elle se trouve à New York pour participer à plusieurs tournois, dont celui de l'US Open. Elle décide de rejoindre l'Angleterre en février 1940 et intègre l'Auxiliary Territorial Service (ATS), une section non combattante de la branche féminine de l'armée britannique au sein de laquelle elle est traductrice et conductrice.

En septembre 1940, l'amiral Émile Muselier lui confie la mission de constituer un corps féminin des volontaires françaises auprès de la France libre qui sera en novembre : le Corps des volontaires françaises de la France libre (CVF). Elle en prend la direction et y est chargée du recrutement et de l'entraînement des jeunes femmes. Elle est également affectée à des missions relevant de l'espionnage et travaille notamment au service du chiffre auprès du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA), le service de renseignements et d'actions clandestines de la France libre. Simonne Mathieu suit de Gaulle à Alger en 1943 et obtient le grade de capitaine dans les Forces françaises libres (FFL). Le 17 septembre 1944, sur le court central de Roland Garros, c'est sous l'uniforme de capitaine qu'elle arbitre un match de la Libération au bénéfice des Forces françaises de l'Intérieur (FFI).



HÉLÈNE TERRÉ

1903-1993

Médaillée de la Résistance



Elle est née en 1903 à Paris, elle est éditrice. Elle sert dans les sections sanitaires automobiles de la Croix-Rouge française, refusant l'armistice elle s'engage dans la Résistance et rejoint Londres. Elle succède à Simonne Mathieu, elle organise son unité en sections : Terre, Air, Marine, assistantes sociales. Elle met en place des cours de secrétariat, sténodactylo, mécanique, transmission, culture physique, anglais, français, défense passive, cours médicaux-sociaux. Ainsi est formée une unité qui remplit pleinement l'objectif

du général de Gaulle : remplacer les hommes à tous les postes où c'est possible.

Les Françaises libres à l'automne 1943, quittent l'Angleterre pour Alger avec leur commandant Hélène Terré qui recrute de nombreuses volontaires pour participer à la formation de l'Armée de la Libération née de la fusion des FFL avec l'Armée d'Afrique fidèle jusqu'en novembre 1942 au gouvernement de Vichy.



En lien avec le chapitre sur la décolonisation et l'évolution de la société sous la Vème République.

EUGÉNIE ÉBOUÉ-TELL

1889 - 1972

Médaillée de la Résistance avec rosette



Eugénie Tell naît en 1889 à Cayenne (Guyane française). Institutrice, elle épouse Félix Éboué, alors administrateur adjoint de l'Oubangui-Chari, en 1922. Elle part vivre avec lui en Afrique, le suit et l'aide dans l'ensemble de ses missions. Elle participe notamment aux études sociologiques et anthropologiques menées par son mari sur les populations de la région. En août 1940, Félix Éboué, alors gouverneur du Tchad, rallie le territoire à la France libre du général de Gaulle. En novembre il est nommé gouverneur de toute l'Afrique-Équatoriale française qui se maintient dans la guerre.

De son côté, Eugénie s'engage dans les Forces françaises libres et devient infirmière à l'hôpital militaire de Brazzaville (Congo). Son engagement dans la France libre lui vaudra une condamnation à mort par contumace, prononcée par le gouvernement de Vichy. Après la mort de son mari en 1944, elle poursuit une brillante carrière politique : elle sera déléguée à l'Assemblée consultative provisoire puis députée de Guadeloupe des deux Assemblées nationales constituantes entre 1945 et 1946. Médaille de la Résistance.



SUSAN TRAVERS

1909 - 2003

Née à Londres en 1909, Susan Travers fait partie de l'aristocratie anglaise. Cela ne l'empêche pas de s'engager dès 1940 comme conductrice d'ambulance en Finlande. Dès l'été 1940, elle rejoint la 13ème demi-brigade de Légion étrangère (13ème DBLE) des Forces françaises libres, où elle officie comme infirmière. En

1941, elle reprend son poste de conductrice au sein de la 1ère DLFL lors de la campagne de Syrie. Au printemps 1942, elle est la conductrice du général Koenig lors de la bataille de Bir-Hakeim où elle est la seule femme. Alors que leur position est attaquée par l'Afrika Korps du général Rommel, elle évacue le camp au volant de son véhicule, malgré les champs de mines et sous le feu des mitrailleuses ennemies. À la fin de la bataille, son véhicule compte onze impacts de balles et les amortisseurs et les freins sont hors d'usage. Elle poursuit après-guerre une carrière militaire, s'engageant notamment au sein de la Légion étrangère pendant la guerre d'Indochine.

Éclat d'obus allemand tombé Bir-Hakeim

Cet éclat d'obus allemand fut donné au musée par Jules Muracciole, Compagnon de la Libération et combattant de la bataille de Bir-Hakeim



LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE



BERTHY ALBRECHT

1893 - 1943

Compagnon de la Libération

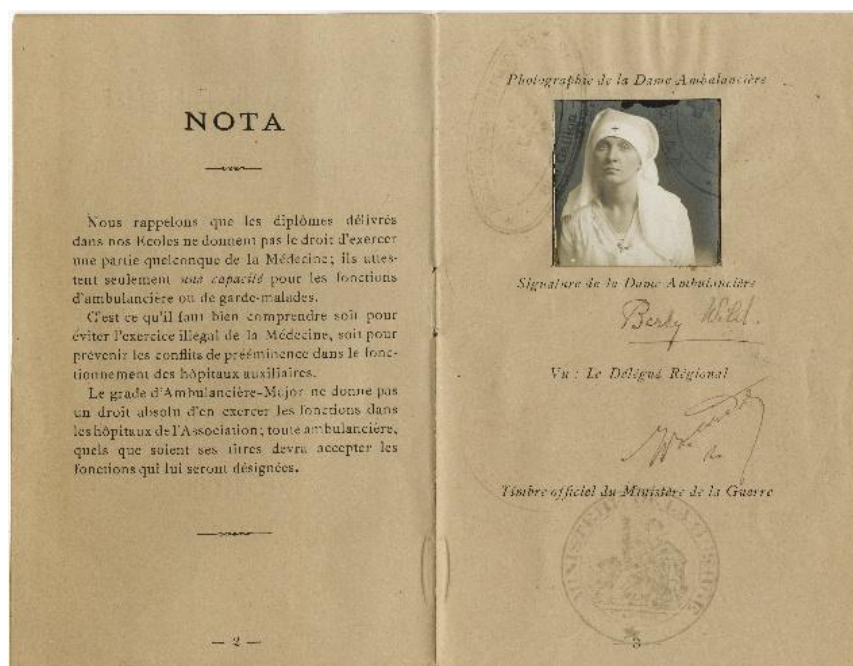


En lien avec le chapitre sur l'évolution de la société sous la Vème République.

Berty Albrecht participe à la Première Guerre mondiale comme infirmière. Militante féministe et antifasciste, elle entre dans la Résistance immédiatement après l'armistice en aidant des prisonniers de guerre évadés et des aviateurs alliés à passer la ligne de démarcation vers la zone sud. Elle participe avec son conjoint Henri Frenay, lui aussi Compagnon de la Libération, à la création du mouvement de Résistance Combat et à la rédaction du journal clandestin du même nom. Elle met sur pied le service social du mouvement venant en aide aux familles des camarades internés. Elle est arrêtée en mai 1942, s'évade puis est reprise en mai 1943. Brutalisée, elle se pend en prison. Toute sa vie, Berty Albrecht a également défendu les droits des femmes.

Livre de dame ambulancière de Berty Albrecht

Engagée pendant la Première Guerre mondiale, elle officie en tant qu'infirmière, après avoir reçu son diplôme en 1912.



visible au musée



En lien avec le chapitre sur l'évolution de la société sous la Vème République.

BERTHY ALBRECHT

1893 - 1943

Compagnon de la Libération



Berthy Albrecht est née Wild le 15 février 1893 à Marseille, dans une famille bourgeoise et protestante d'origine suisse. Elle épouse un banquier hollandais, Frédéric Albrecht, et habite la Hollande, puis Londres à partir de 1924. Revenue à Paris, elle devient membre de la Ligue des Droits de l'Homme, et crée, en 1933, une revue, le Problème sexuel, dans laquelle elle défend notamment le droit des femmes à l'avortement libre. Elle s'occupe également de réfugiés allemands antinazis puis d'Espagnols républicains. En octobre 1936, elle devient surintendante d'usine.

Après l'armistice de juin 1940, Berty Albrecht entre aux Usines Fulmen à Vierzon et profite de cette situation, pour faire passer la ligne de démarcation à des prisonniers évadés.

Début 1941, elle commence à dactylographier les premiers bulletins du Mouvement de Libération nationale (MLN) créé par Henri Frenay qu'elle connaît depuis 1934 et dont elle a été la compagne. Elle recrute pour le mouvement les premiers adhérents et collecte les premiers fonds. En mai 1941 elle emménage à Lyon étant chargé de mission par le ministère de la Production Industrielle et du Travail.

Elle découvre à Villeurbanne, un imprimeur qui tire le journal résistant « Les Petites Ailes » à 2 000 ou 3 000 exemplaires puis le journal Vérités. En décembre 1941, de la fusion du MLN et du mouvement Liberté de François de Menthon, naît « Combat », sous la direction d'Henri Frenay avec la participation active de Berty Albrecht. Elle établit des liaisons entre les deux zones et met en place un service social pour venir en aide aux camarades du mouvement emprisonnés et à leurs familles.

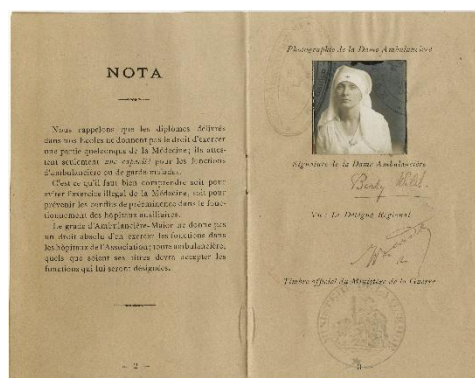
Berty Albrecht est arrêtée mi-janvier 1942 puis relâchée, elle est contrainte à la démission. A nouveau arrêtée fin avril 1942. Elle exige d'être jugée. Devant le refus des autorités, elle fait une grève de la faim pendant 13 jours avec quelques-uns de ses codétenus, parmi lesquels Emmanuel Mounier, fondateur de la revue Esprit. Elle obtient alors d'être transférée à la prison Saint-Joseph à Lyon et est finalement jugée et condamnée à six mois de prison ferme. Berty Albrecht décide alors de simuler la folie. Envoyée à l'asile psychiatrique de Bron le 28 novembre, elle est libérée par un commando de « Combat », le 23 décembre 1942. Refusant de passer en Angleterre, elle reprend immédiatement ses activités. Arrêtée à Mâcon le 28 mai 1943 par la Gestapo, elle est torturée et transférée à la prison de Montluc à Lyon puis à Fresnes. Elle se donne la mort par pendaison. En mai 1945, son corps est retrouvé dans le jardin potager de la prison. Berty Albrecht est inhumée dans la crypte du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien à Suresnes.

Livre de dame ambulancière de Berty Albrecht

Engagée pendant la Première Guerre mondiale, elle officie en tant qu'infirmière, après avoir reçu son diplôme en 1912.



visible au musée





LAURE DIEBOLD

1915 - 1965

Compagnon de la Libération



Secrétaire sténodactylo, elle participe après l'armistice en Alsace à un réseau de passeurs pour les prisonniers évadés. En mai 1942 elle est repérée et gagne Lyon où elle entre au réseau de renseignement Mithridate. Elle passe dans la clandestinité totale et travaille ensuite sans relâche comme secrétaire de la Délégation générale sous les ordres de Jean Moulin. Arrêtée par la Gestapo avec son mari en septembre 1943 à Paris, elle est internée successivement à Fresnes, Sarrebruck, Strasbourg, Schirmeck, Mulhouse, Berlin. Elle est envoyée à Ravensbrück puis transférée dans des Kommandos de Buchenwald jusqu'à la libération du camp. Rentrée en France très affaiblie, elle reprend son poste puis devient bibliothécaire à Lyon.

Objets fabriqués par Laure Diebold en déportation

Ces petits objets fabriqués par Laure Diebold sont représentatifs de l'artisanat dans les camps de concentration. À la recherche de leur humanité perdue à cause des mauvais traitements et des conditions de vie atroces, de nombreux déportés ont réalisé des objets, souvent fabriqués avec des matériaux de récupération, leur permettant de se rappeler leur vie d'avant et leur engagement résistant.



Chapelet



Nécessaire de couture



Drapeau de la France libre





LAURE DIEBOLD

1915 - 1965

Compagnon de la Libération



Laure Diebold, née Laure Mutschler le 10 janvier 1915 à Erstein (Bas-Rhin), d'un père ébéniste et d'une mère restauratrice fait ses études secondaires à Sainte-Marie-aux-Mines, elle devient secrétaire sténodactylo bilingue français-allemand.

Après l'armistice, elle rejoint une organisation de passeurs pour les prisonniers évadés. Repérée par l'occupant, elle quitte l'Alsace à la veille de Noël 1941 et parvient à Lyon, cachée dans une locomotive.

Elle y retrouve son fiancé, Eugène Diebold, prisonnier évadé.

Jeune mariée, elle entre en mai 1942 au réseau de renseignements « Mithridate », où, en qualité d'agent de liaison et d'évasion elle recueille des informations qu'elle code et fait passer sous forme de courrier à Londres.

Laure Diebold est arrêtée le 18 juillet 1942 par la police judiciaire deux jours avant son mari, ils sont relâchés le 24 juillet. Elle se réfugie à Aix-les-Bains, passe dans la clandestinité la plus totale et devient « Mona ». A la mi-août 1942, elle rencontre Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin. Engagée aux Forces françaises libres, immatriculée au Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) sous le nom de « Mado », elle est affectée aux services de Jean Moulin, représentant du général de Gaulle et délégué du Comité national français, en qualité d'agent P.2 avec le grade de lieutenant. Laure Diebold fait preuve d'une activité extraordinaire, travaillant jour et nuit, à son domicile de la banlieue de Lyon, pour la Délégation générale dont elle est la dactylo. Fin mars 1943 elle s'installe à Paris avec Cordier et Limonti. Après l'arrestation de Jean Moulin, en juin 1943, elle demeure à Paris où s'est installée la Délégation générale et continue aux côtés de Claude Bouchinet-Serreulles et de Georges Bidault.

Elle est à nouveau arrêtée en compagnie de son mari, le 24 septembre 1943 et conduite à Fresnes. Le 17 janvier 1944, elle est internée à Strasbourg du 28 janvier au 13 juin 1944. Déportée ensuite au camp de sûreté de Schirmeck, elle est internée successivement à Mulhouse, Berlin puis au camp de Ravensbrück. Elle est transférée au kommando de Meuselwitz qui dépend de Buchenwald, puis à partir du 6 octobre 1944, au kommando de Taucha dépendant aussi de Buchenwald. Gravement malade, promise au four crématoire, elle est sauvée par un médecin tchèque du laboratoire du camp qui escamote sa fiche à deux reprises.

Libérée en avril 1945 par les Américains, très affaiblie, elle arrive à Paris un mois plus tard et, conduite à l'Hôtel Lutetia, elle a le bonheur d'y retrouver son mari, également de retour de déportation. Laure Diebold meurt le 17 octobre 1965 à Lyon et est inhumée en Alsace, à Sainte-Marie-aux-Mines, dans le Haut-Rhin.



Objets fabriqués par Laure Diebold en déportation

Représentatifs de l'artisanat dans les camps de concentration, ces objets fabriqués à partir de matériaux de récupération permettent aux déportés de garder leur humanité en se rappelant de leur vie d'avant et de leur engagement résistant.



visible au musée

**MARCELLE HENRY**

1895 - 1945

Compagnon de la Libération



Haut fonctionnaire au ministère du Travail, elle prend position contre la collaboration au lendemain de l'armistice. Elle constitue chez elle des dépôts de tracts qu'elle distribue dans les usines. Agent de liaison dans un réseau d'évasion, elle est incorporée aux Forces françaises combattantes en septembre 1943. Arrêtée par la Gestapo le 4 juillet 1944 et condamnée à mort, elle ne doit son salut qu'au désarroi allemand du mois d'août 1944. Elle arrive le 21 à Ravensbrück avant d'être envoyée à Torgau, Kommando de Buchenwald. En janvier 1945, le Kommando est évacué vers Ravensbrück où elle est libérée par la Croix-Rouge le 9 avril 1945. Elle décède le 24 avril à Paris des suites des privations et des mauvais traitements.



MARCELLE HENRY

1895 – 1945

Compagnon de la Libération



Marcelle Henry est née le 7 septembre 1895 à Angers (Maine-et-Loire). Bachelière, licenciée en Histoire-Géographie, possédant un bon niveau en anglais, elle enseigne pendant trois ans de 1915 à 1919, d'abord au collège de garçons de Chatillon sur Seine (Côte d'Or) puis au collège de Langres (Haute-Marne).

En septembre 1919, Marcelle Henry, suivant la tradition paternelle, entre au ministère du Travail où elle est d'abord auxiliaire temporaire puis secrétaire auxiliaire. En 1920, elle passe brillamment le concours de rédacteur et est titularisée en 1922.

Promue sous-chef de bureau en 1931 elle dirige, au ministère, à partir de 1937, le bureau de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs de la Direction du Travail.

Catholique fervente, elle prend position contre la collaboration dès les lendemains de l'armistice et développe une atmosphère de résistance au sein du ministère. Elle entre en liaison avec la Résistance et constitue, chez elle, dans sa maison d'Athis-Mons, des dépôts de tracts qu'elle distribue dans les usines. En même temps, elle amène plusieurs de ses collègues à la lutte active et use de ses fonctions publiques pour couvrir les agissements clandestins de ses subordonnés. Elle donne également asile à des réfugiés poursuivis. A partir de 1942, en plus de ses fonctions professionnelles, elle est placée à la tête du Service central et du Secrétariat de la Direction du Travail.

En septembre 1943, elle est incorporée aux Forces françaises combattantes, au titre du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action), les services secrets de la France Combattante. Elle travaille alors, comme agent de liaison, au circuit d'évasion VIC que dirige Henri Levin. Ce réseau prend en charge les officiers français et alliés. Agent régulier mais non clandestin (Agent P.1) à partir du 1er novembre 1943, elle assure l'hébergement des évadés lors de leur passage à Paris et travaille sous les ordres du commandant Jacques Mitterrand, alias « Julien ».

La Gestapo l'arrête le 4 juillet 1944 à son domicile parisien du boulevard Saint-Michel, croyant y trouver « Julien ». Internée à Fresnes, Marcelle Henry est condamnée à mort au moment où elle est promue sous-lieutenant des Forces françaises combattantes en tant qu'agent clandestin (Agent P.2). L'approche des Alliés fait qu'elle est déportée le 15 août 1944 par le dernier convoi de 2 200 résistants et aviateurs alliés quittant Paris. Arrivée le 21 août 1944 au camp de concentration de Ravensbrück elle est envoyée à Torgau, kommando de Buchenwald, où les détenus travaillent pour une usine de fabrication de munitions et d'explosifs. En janvier 1945, le kommando est évacué sur Ravensbrück où Marcelle Henry est libérée par la Croix-Rouge le 9 avril 1945. Rapatriée en France le 14 avril, elle décède le 24 avril 1945 à Paris, à l'hôpital Claude Bernard des suites des privations et des mauvais traitements. Elle est inhumée au cimetière parisien à Bagneux (Hauts-de-Seine). Ce n'est qu'à titre posthume que, par arrêté du 10 janvier 1946, Marcelle Henry est nommée sous-directeur honoraire au ministère du Travail et de la Sécurité sociale, récompensant des titres résistants éminents mais aussi une carrière d'exception.



ÉMILIENNE MOREAU EVRARD

1898 - 1971

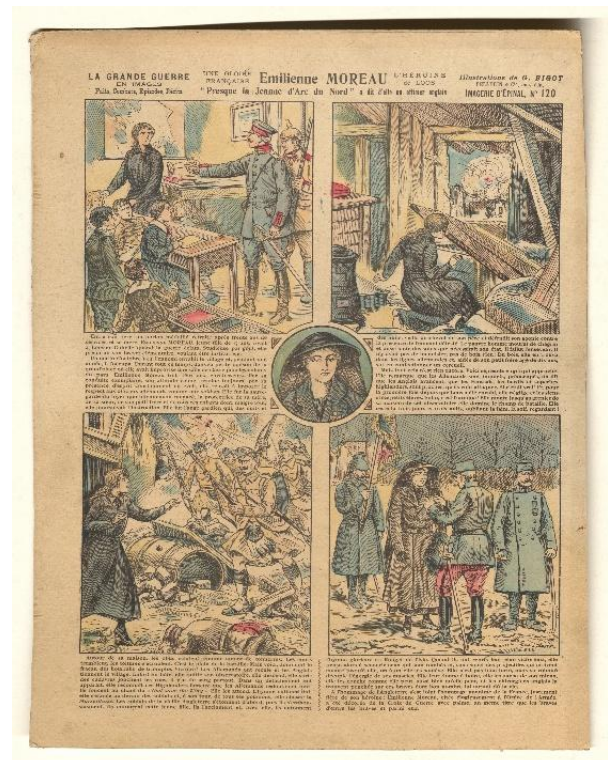
Compagnon de la Libération



Institutrice et militante socialiste du Nord, elle est immédiatement placée sous surveillance dès les débuts de l'Occupation en 1940. Les Allemands ont en effet en mémoire son action courageuse lors des combats de libération de son village de Loos-en-Gohelle, dans le nord de la France, pendant la Première Guerre mondiale. Elle entre immédiatement dans la Résistance en distribuant en famille des tracts et brochures dans le Nord. Rejoignant son mari en zone sud, elle assure à Lyon l'accueil de nombreux résistants et devient agent de liaison du réseau Brutus, puis du mouvement France au Combat. Traquée, elle est finalement évacuée vers Londres à l'été 1944. Après-guerre, elle occupe des fonctions nationales au Parti socialiste.

Une gloire française, Émilienne Moreau-Evrard, l'héroïne de Loos

Cette planche, issue de l'imagerie d'Épinal, illustre le parcours d'Émilienne Moreau-Evrard pendant la Première Guerre mondiale. Cette imagerie populaire met en lumière la grande notoriété d'Émilienne Moreau-Evrard dans sa région.



visible au musée



ÉMILIENNE MOREAU EVRARD

1898 - 1971

Compagnon de la Libération



Emilienne Moreau est née le 4 juin 1898 à Wingles (Pas-de-Calais). Son père, mineur en retraite, ouvre une épicerie-mercerie près de Lens. En février 1915, elle crée une école dans une cave. Le 25 septembre 1915, alors que des Ecossais contre-attaquent pour reprendre la ville, Emilienne qui n'a que 17 ans, leur communique les positions ennemies. Elle organise, avec un médecin écossais, dans sa propre maison un poste de secours pour les blessés. Pour sauver un soldat anglais pris sous la mitraille, elle n'hésite pas à sortir de chez elle, armée de grenades, et parvient, avec l'aide de soldats anglais à mettre hors d'état de nuire deux soldats allemands. Evacuée, elle

est décorée de la Croix de Guerre avec palme sur la place d'Armes à Versailles, et est titulaire de la Croix du Combattant. Les Britanniques lui décernent la *Military Medal*, la *Royal Red Cross (first class)* et l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, cette dernière décoration n'étant que très exceptionnellement attribuée à une femme. Ayant passé ses diplômes de l'enseignement, Emilienne Moreau termine la guerre comme institutrice dans une école de garçons à Paris.

Après l'armistice, elle retourne vivre dans le Pas-de-Calais et épouse en 1932 Just Evrard, secrétaire général adjoint de la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Elle devient secrétaire générale des femmes socialistes du Pas-de-Calais en 1934.

La famille se retrouve à Lens au lendemain de l'Armistice de juin 1940. Mais Emilienne Moreau-Evrard, connue des Allemands pour son action de la Première Guerre mondiale, est immédiatement placée en résidence surveillée, chez sa mère, à Lillers. Autorisée à rejoindre sa famille à Lens, elle commence, avec elle, par distribuer des tracts et des brochures contre le maréchal Pétain. La famille Evrard prend contact avec l'*Intelligence Service* à qui elle fournit de précieux renseignements. Avec son mari, Emilienne Moreau constitue fin 1940 la section socialiste clandestine de Lens. Just Evrard est arrêté en septembre 1941 et, libéré en avril 1942, passe en zone sud. Emilienne l'y rejoint à Thonon, puis à Lyon, où elle devient agent de liaison du réseau Brutus, fondé par Pierre Fourcaud et alors dirigé par l'avocat André Boyer. Emilienne Moreau est connue alors dans la Résistance sous le nom de Jeanne Poirier ou « d'Emilienne la Blonde ». Elle assure les liaisons avec la Suisse pour Brutus et le Comité d'Action socialiste (CAS) et exécute diverses missions vers Paris. Puis elle entre au mouvement la France au Combat fondé en octobre 1943 par André Boyer.

A Lyon, elle échappe de justesse à l'arrestation où dix-sept de ses camarades sont arrêtés par la Gestapo fin mars 1944. En mai 1944, elle échappe de nouveau à des rafles qui déciment la France au Combat ; les Allemands qui l'attendent chez elle, la mitraillent et la manquent. Elle s'enfuit par les caves. Traquée, elle est désignée pour siéger à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger et doit être évacuée. Après plusieurs tentatives, elle part pour Londres par une opération aérienne le 7 août 1944. Elle rentre en France en septembre 1944 et aide son mari à reformer les sections socialistes du Pas-de-Calais. Elle est décorée de la Croix de la Libération par le général de Gaulle le 11 août 1945. Membre du comité directeur du parti socialiste, conseiller honoraire de l'Assemblée de l'Union française, elle est également présidente de la fédération du Pas-de-Calais des anciens combattants républicains. Emilienne Moreau-Evrard est décédée le 5 janvier 1971. Elle a été inhumée au cimetière de l'Est à Lens.

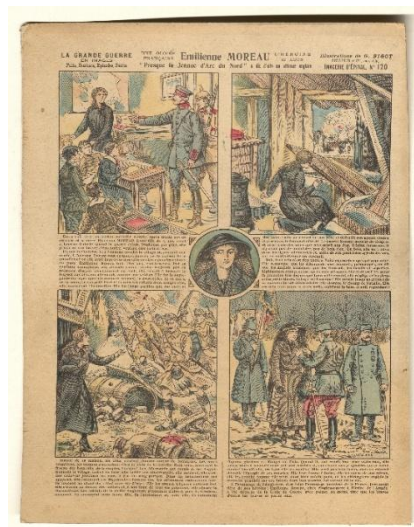


Image d'Épinay illustrant le parcours d'Émilienne Moreau-Evrard pendant la Première Guerre mondiale.



SIMONE MICHEL-LÉVY

1906 - 1945

Compagnon de la Libération.



Refusant l'armistice, elle devient une résistante de premier plan au sein de l'administration des PTT (Poste) où elle travaille depuis l'âge de seize ans. Trahie et arrêtée en novembre 1943, elle est internée à Fresnes puis à Compiègne avant d'être déportée à Ravensbrück fin janvier 1944.

Envoyée au Kommando d'Holleischen dépendant de Flossenbürg, Simone Michel-Lévy y est soumise au travail forcé. Pour avoir saboté sa chaîne de fabrication de cartouches, elle reçoit 25 coups de bâton en attendant la sentence définitive du chef de la SS, Heinrich Himmler. Avec deux de ses camarades résistantes, elle est condamnée à mort et pendue le 10 avril 1945 à Flossenbürg, dix jours avant la libération du camp.

10 décembre. Cherchez tous les deux. Une chance, on me permet d'écrire, j'espère que l'occasion se renouvelera souvent. Je sais bien que cela vous réconforte de me lire, et vous êtes mon unique force. Je devine votre chagrin, mais je suis tout de même pleine de confiance en vous, en votre courage. Chaque jour, je vais même de constater que les plus courageux d'entre vous sont ceux que la vie a traités de plus. Je compte sur vous de tout mon cœur, je sais que je vous retrouverai tous les deux bien portants. Pour l'instant, qu'il vous suffise de

savoir que je ne suis pas malheureuse. Je vous l'ai dit, il ne me manque que la liberté. On se fait une idée très faussée de la captivité. Nous avons de la propreté, de l'air, de la lumière. Vous ne sauriez dire combien notre soupe est bonne. Choux, carottes, patates, et en quantité largement suffisante. Vous avez aussi du café chaud 2 fois par jour. Surtout ne vous inquiétez pas si mes lettres ont été régulières. Je vous embrasse tous deux tendrement.

Lettre de Simone Michel-Lévy du 10 décembre 1943

Alors qu'elle est internée à la prison de Fresne depuis un mois, Simone Michel-Lévy écrit à ses parents et fait tout pour les rassurer. Elle décrit des conditions de vie beaucoup plus douces qu'en réalité.



visible au musée



SIMONE MICHEL-LÉVY

1906 - 1945

Compagnon de la Libération



Simone Michel-Lévy est née le 19 janvier 1906 à Chaussin (Jura). La famille s'installe à Chauny dans l'Aisne où elle entre à seize ans et demi dans l'administration des PTT.

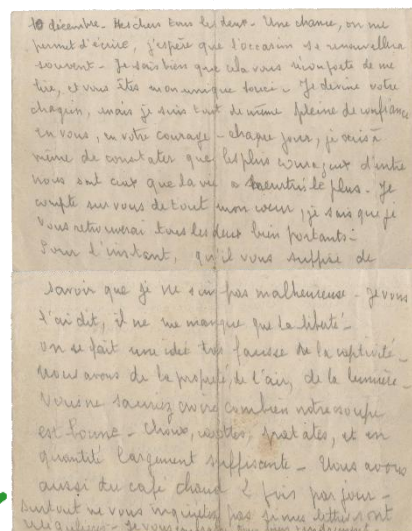
Dès l'Armistice, elle entre dans la Résistance. En 1941, elle participe avec Maurice Horvais, à la création du réseau « Action PTT », sous la direction d'Ernest Pruvost, collègue rencontré à Chauny. Le réseau a pour but, en profitant des possibilités professionnelles des PTT, d'étendre sur toute la France une ramification de cellules de renseignements et de transmissions. Dans un premier temps, Simone Michel-Lévy développe un système de « boîte aux lettres » pour les communications clandestines.

Ses missions d'adjoint, responsable du secteur « radio », la conduisent à se déplacer fréquemment pour organiser l'« hébergement » de postes émetteurs. A Caen, elle assure ainsi, fin janvier 1942, la première liaison avec le groupe local de la résistance PTT d'Henri Le Veillé, à qui elle amène, début mars, deux opérateurs radio équipés de leur poste. A l'automne 1942, le réseau « Action PTT », prend contact avec la « Confrérie Notre-Dame » (CND) du colonel Rémy et l'« Organisation civile et militaire » (OCM) du colonel Touny. Pour la CND, elle met en place, Gare de Lyon, une centrale permettant le transport du courrier clandestin et de postes émetteurs, par voitures postales et sacs plombés, en s'appuyant sur les « ambulants » des PTT dirigés par Edmond Debeaumarché. Un dépôt identique existe à la Gare Montparnasse pour les expéditions vers l'ouest. Elle réalise ainsi, sous les pseudonymes de « Françoise » et de « Madame Royale », un excellent système d'acheminement du courrier à travers la France, qui marche à la perfection, soit par voie maritime, jusqu'aux chalutiers, soit par voie aérienne, et cela dans les deux sens. Dès les premières heures du Service du Travail obligatoire (STO) en 1943, elle établit plus de cent cartes professionnelles des PTT à des jeunes réfractaires. La trahison de « Tilden », chef-opérateur radio de la CND, qui est à l'origine du démantèlement de la CND, met fin brutalement à son action. Au soir du 5 novembre 1943, elle est arrêtée et conduite au 101 avenue Henri Martin, dans les locaux de Georges Delfanne, alias Masuy, auxiliaire français de la Gestapo. Abominablement torturée par Masuy, Simone Michel-Lévy ne parle pas et est livrée à la Gestapo de la rue des Saussaies.

Internée à Fresnes puis au camp de Royallieu (Compiègne), Simone Michel-Lévy quitte la gare de Compiègne le 31 janvier 1944 dans le convoi des « 27 000 ». Elle arrive le 3 février au camp de Ravensbrück où, elle aide une camarade musicienne à organiser une chorale. En avril 1944, elle est envoyée en Tchécoslovaquie, au kommando de Holleischen, dépendant du camp de Flossenbürg, pour travailler dans une usine d'armement qui fabrique des munitions anti-aériennes. Elle y continue son action de résistante en sabotant : affectée à l'atelier 131 A de l'usine, elle est chargée de faire passer sous une énorme presse des chariots de cartouches remplies de poudre. Avec deux autres déportées, Hélène Lignier et Noémie Suchet, elle ralentit la chaîne, la désorganise, ce qui se solde parfois, pour la production du Grand Reich, par un manque de 10 000 cartouches. Elles font fonctionner la presse à vide, c'est ainsi que finalement la presse saute et qu'un rapport de sabotage visant les trois femmes est rédigé et envoyé à Berlin, à Himmler. Entre-temps, elles ont été condamnées à la bastonnade, sentence de 25 coups de bâtons.

Le 10 avril 1945, Simone Michel-Lévy, Hélène Lignier et Noémie Suchet doivent partir immédiatement pour le camp de Flossenbürg, où elles sont pendues par les Allemands, le 13 avril, 10 jours seulement avant la libération du camp.

Lettre de Simone Michel-Lévy à ses parents datée du 10 décembre 1943 lors de son incarcération à la prison de Fresnes.



visible au musée



OLGA BANCIC

1912 - 1944

Médaillée de la Résistance



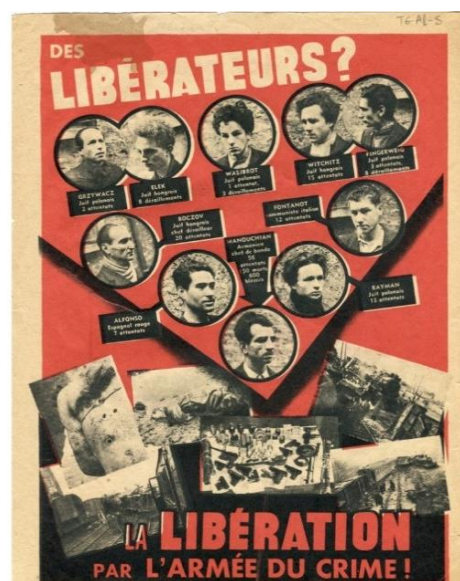
Olga Bancic naît en actuelle Moldavie, dans une famille juive. À 21 ans, elle s'engage dans un syndicat ouvrier puis milite au sein des jeunesses communistes, participant à la création du Front populaire contre le fascisme. Pour son engagement, elle est à de multiples reprises arrêtée, torturée et emprisonnée par la Sûreté roumaine. Traquée, elle se réfugie en France en 1938. En 1942, elle entre dans un mouvement de Résistance regroupant les étrangers du parti

communiste : les FTP-MOI. Puis, elle intègre un groupe de combat du mouvement : le groupe Manouchian. Elle est chargée de l'assemblage des bombes et des explosifs, de leur transport et de l'acheminement des armes avant et après les opérations. Elle a ainsi participé indirectement à une centaine d'attaques. En novembre 1943, elle est arrêtée à Paris en même temps que de nombreux membres des FTP-MOI.

Lors d'une perquisition chez les membres du groupe, les policiers trouvent des armes et 23 prisonniers sont alors condamnés à mort. 22 sont exécutés au Mont-Valérien, Olga est quant à elle envoyée en Allemagne où elle sera guillotinée à la prison de Stuttgart.

L'affiche rouge

Cette affiche de propagande allemande est placardée massivement en France sous l'Occupation au moment du procès et de la condamnation à mort de 23 membres des Francs-tireurs et partisans - main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), résistants de la région parisienne, exécutés le 21 février 1944. Le but de cette affiche est de déstabiliser la Résistance, en jouant sur la xénophobie et l'antibolchevisme. La couleur rouge évoque à la fois le communisme et le sang versé. L'effet de sa diffusion est plutôt contraire à celui espéré par les Allemands : la population exprime une certaine sympathie envers ces résistants étrangers et de nombreux articles leurs sont consacrés dans la presse clandestine. Cette affiche a un tel retentissement qu'après la guerre Aragon lui consacre un poème : Strophe pour se souvenir. Ce texte est mis en musique par Léo Ferré en 1959.



© Mémorial de la Shoah



© CHRD Lyon

MADELEINE RIFFAUD

1924-2024

Madeleine Riffaud naît en 1924 dans la Somme. Elle grandit à Folies, petit village au sud-est d'Amiens, avec ses grands-parents et ses parents, instituteurs.

A 16 ans, Madeleine est envoyée en zone « non occupée », dans le sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet, qui accueille de faux malades pour les protéger des rafles, abrite une imprimerie clandestine et permet aux chefs de réseaux d'y tenir des réunions secrètes.

Madeleine Riffaud est encore mineure lorsqu'elle arrive dans le Paris occupé et qu'elle rejoint un réseau de résistants étudiants sous le nom de Rainer, en souvenir des poèmes de Rainer Maria Rilke. Elle

est membre de la direction du Front national des étudiants en médecine. Elle est chargée d'assurer des liaisons, de porter des messages, de transporter des armes, de voler des tickets de rationnement dans les mairies et des fiches du Service du Travail Obligatoire pour y soustraire des étudiants, ou d'annoncer aux collègues résistants qu'ils doivent « entrer dans le brouillard ».

En 1944, elle abat un officier allemand. Capturée, torturée, condamnée à mort, elle échappe à la déportation (une femme la jette du train du convoi des « 57 000 ») puis est sauvée dans le cadre d'un échange de prisonniers. Elle prit part, en tant que FTP, à deux épisodes importants de la semaine d'insurrection parisienne en août 1944 : la neutralisation d'un train allemand dans le tunnel des Buttes-Chaumont et l'attaque de la caserne de la place de la République dont la garnison refusait d'accepter la reddition ordonnée par von Choltitz.



VERA OBOLENSKY

1911 - 1944

Médaillée de la Résistance avec rosette



Née à Moscou dans une famille de l'aristocratie russe qui émigre en France pour échapper à la guerre civile, elle travaille comme mannequin, puis comme secrétaire auprès de Jacques Arthuys. Lorsque ce dernier fonde le mouvement de Résistance Organisation civile et militaire (OCM), fin 1940, elle le rejoint immédiatement. Secrétaire de l'OCM, elle participe à des actions

de coordination et vient en outre en aide aux combattants soviétiques en créant l'Union des patriotes russes. Arrêtée en décembre 1943 par la Gestapo, elle est emprisonnée et torturée.

Transférée à Berlin en juin 1944, elle est condamnée à mort et guillotinée le 4 août 1944 à la prison de Plötzensee.



MARIE MADELEINE FOURCADE

1909 - 1989

Médaillée de la Résistance avec rosette



Épouse d'Édouard Méric (Compagnon de la Libération), elle fonde, avec Georges Loustaunau-Lacau, puis dirige, après son arrestation, le réseau de renseignement Alliance. L'organisation s'appelle d'abord l'Arche de Noé, chaque agent recevant pour pseudonyme un nom d'animal. Sous celui de Hérisson, avec l'aide des services secrets britanniques, elle étend le réseau sur tout le territoire. Alliance fait parvenir aux Alliés des informations sur l'appareil militaire ennemi, organise des passages clandestins de la ligne de démarcation ou des frontières, et effectue des opérations aériennes pour évacuer des agents, civils ou militaires. Après-guerre, Marie-Madeleine Fourcade n'a cessé d'œuvrer pour la mémoire de ses camarades résistants.

frontières, et effectue des opérations aériennes pour évacuer des agents, civils ou militaires. Après-guerre, Marie-Madeleine Fourcade n'a cessé d'œuvrer pour la mémoire de ses camarades résistants.

Poste émetteur-récepteur et valise britanniques

La transmission des renseignements recueillis en France est un des éléments les plus importants de l'action de la Résistance. Les Britanniques fournissent aux mouvements et réseaux de renseignement des appareils de transmission comme celui-ci. Ils forment également des opérateurs radio envoyés en France et chargés de transmettre les informations clandestinement.



visible au musée



MARIE REYNOARD

1897 - 1945

Médaillée de la Résistance avec rosette



Née en 1897, Marie Reynoard est une femme brillante, agrégée de Lettres et enseignante au lycée de Grenoble. Elle s'engage dans la Résistance dès 1940.

Elle rencontre Henri Frenay, fondateur du Mouvement de Libération nationale et du journal Vérités. En novembre 1941, à son domicile, le MLN et Liberté de François de Menthon fusionnent pour donner naissance au mouvement Combat. Elle dirige alors la section iséroise du mouvement en s'occupant de la diffusion de tracts et du

recrutement des nouveaux résistants. Arrêtée à plusieurs reprises puis relâchée, elle est définitivement arrêtée en 1943 et déportée à Ravensbrück en février 1944.

Cruellement mordue par un chien lancé contre elle par les gardes du camp, elle ne peut être soignée. Ses plaies s'infectent et, sous-alimentée, elle meurt d'une septicémie en janvier 1945.

Journal du mouvement de Résistance Combat

Ce journal est le premier numéro du journal Combat, publié en décembre 1941. Les journaux clandestins visent à informer la population des actions de la Résistance et à susciter chez les Français l'envie d'agir. Elle s'oppose à la presse autorisée du maréchal Pétain qui fait la promotion de la Révolution nationale, condamne les Alliés et la France libre, et relaie les informations favorables aux Allemands.



visible au musée



En lien avec le chapitre sur la culture et la société américaine

© ECPAD

JOSEPHINE BAKER

1906 – 1975

Médaillée de la Résistance avec rosette



Née à Saint-Louis (Missouri) sous le patronyme de Freda Josephine McDonald. A 18 ans, elle s'établit à New-York. Elle se produit sur Broadway dans *Shuffle Along*, premier spectacle noir présenté dans des salles réservées aux Blancs pour lequel les spectateurs noirs bénéficient d'un fauteuil d'orchestre. Elle se produit dans les années vingt à Paris dans la « Revue nègre » qui connaît un grand succès. En 1937, elle obtient la nationalité française par son mariage avec Jean Lion. Ce dernier, d'origine juive et visé par les lois allemandes et celles du régime de Vichy entrera en résistance. Artiste de music-

hall de renommée internationale, elle se met dès 1939 au service du contre-espionnage français. Durant la Drôle de guerre, elle prend part à une série de concerts pour soutenir le moral des troupes. En 1940, elle refuse de se produire sur scène devant les Allemands et se retire dans son château en Dordogne. Reprenant ses activités clandestines, elle emmène en tournée en Espagne et au Portugal une « troupe » composée de Jacques Abtey, ancien responsable du contre-espionnage à Paris, et d'autres agents de renseignements au service des Alliés. Elle s'installe ensuite en Afrique du Nord. A partir de janvier 1943, elle reprend ses activités artistiques au service des armées françaises : spectacles, concerts et levées de fonds, tout en continuant son activité de renseignement pour l'état-major du général de Gaulle. Le 23 mai 1944, Joséphine Baker signe son engagement dans les Formations féminines de l'Air, avec le grade de sous-lieutenant. Le 8 septembre 1945, Joséphine Baker est démobilisée. Décorée de la médaille de la Résistance française avec rosette le 5 octobre 1946, puis nommée chevalier de la Légion d'honneur.

Le général de Gaulle a tenu à rendre personnellement hommage à l'engagement de la chanteuse : « C'est en toute connaissance de cause et de tout cœur, lui écrit-il le 14 octobre 1946, que je vous adresse mes sincères félicitations pour la haute distinction de Résistance française qui vous a été attribuée. J'ai vu et beaucoup apprécié les grands services que vous avez rendus dans les moments les plus difficiles. Je n'ai été, par la suite que plus touché de l'enthousiasme et de la générosité avec lesquels vous avez mis votre magnifique talent à la disposition de notre cause et de ceux qui la servaient ».

Après la guerre, elle s'installe en Dordogne, avec sa famille « Arc-en-ciel » composée de douze enfants de toutes origines qu'elle a adoptés. Elle s'engage activement dans la lutte contre le racisme au niveau international. Elle participe en 1963 à la Marche sur Washington organisée par Martin Luther King, au cours de laquelle elle prononce un discours, vêtue de son ancien uniforme de l'armée de l'Air française et de ses décorations obtenues au titre de la Résistance. À cette époque, elle est engagée dans l'action de la Ligue internationale contre le racisme (LICA) qui devient la LICRA en 1980. Elle décède le 12 avril. Joséphine Baker est entrée au Panthéon le 30 novembre 2021, devenant la sixième femme et la première femme noire à être panthéonisée.



© Mémorial de la Shoah

DENISE VERNAY

1924 - 2013

Médaillée de la Résistance



Denise Jacob est la fille d'André Jacob et d'Yvonne Steinmetz, mais aussi la sœur de Simone Veil. Elle s'engage à 19 ans dans la Résistance lyonnaise dans le mouvement Franc-Tireur, sous le pseudonyme de Miarka. En tant qu'agent de liaison, elle se charge de glisser du courrier clandestin dans les boîtes aux lettres. Elle devient ensuite agent de liaison de l'Armée secrète pour laquelle elle achemine du matériel à bicyclette. Arrêtée à un barrage avec son matériel, elle est remise à la Gestapo de Lyon, où elle est torturée. Elle est

déportée au camp de concentration de Ravensbrück le 26 juillet 1944 car les Nazis ignorent qu'elle est juive. Là, malgré sa propre fatigue, elle prend volontairement à plusieurs reprises la place de l'une ou l'autre des Polonaises exténuées par les expériences médicales, pour endurer à leur place les interminables appels. Ensuite transférée à Mauthausen en mars 1945, elle est libérée en avril 1945.



En lien avec le chapitre sur la décolonisation et l'évolution de la société sous la Vème République.

© Association Germaine Tillion

GERMAINE TILLION

1907 - 2008

Médaillée de la Résistance



BIOGRAPHIE
RÉSUMÉE

Ethnologue, Germaine Tillion travaille avant-guerre sur les femmes Chaouias dans les Aurès en Algérie. Elle rejoint la France en juin 1940. Peu après l'armistice, elle intègre le groupe du musée de l'Homme qui a pour objectifs l'assistance aux prisonniers de guerre notamment africains, le renseignement militaire et la propagande. Le groupe est démantelé en 1941. Germaine Tillion en prend alors la responsabilité. Elle est arrêtée et incarcérée à la prison de la Santé, puis à Fresnes. Le 21 octobre 1943, elle est déportée dans un convoi N.N. (Nacht und Nebel) au camp de Ravensbrück. Au sein de ce

camp, elle travaille aux « corvées », donne clandestinement des conférences, monte une opérette « Le Verfügbar aux Enfers », écrit sur ses codétenues, fait sortir du camp des photographies des femmes victimes des expériences médicales. Après la guerre, elle poursuit sa carrière d'ethnologue et devient historienne. Elle repose aujourd'hui au Panthéon.



En lien avec le chapitre sur la décolonisation et l'évolution de la société sous la Vème République.

© Association Germaine Tillion

GERMAINE TILLION

1907 - 2008

Médaillée de la Résistance



Germaine Tillion, ethnologue, entreprend avant-guerre des missions d'études sur les femmes algériennes Chaouias au cœur des Aurès. De retour en France en 1940, en pleine débâcle, elle se rapproche du Colonel Paul Hauet, qui dirige une association d'aide aux soldats coloniaux, l'UNCC (Union nationale des combattants coloniaux), dont il se sert pour abriter une filière d'évasion destinée aux prisonniers de guerre. Ce groupe se rapproche des membres du groupe constitué au musée de l'Homme. Dès juin 1940, ce premier groupe d'opposition au régime de Vichy et au nazisme est formé par Yvonne Oddon (bibliothécaire), Boris Vildé et Anatole Lewitsky

(ethnologues d'origine russe) dans les locaux du musée de l'Homme. En 1941 les arrestations se multiplient, le réseau est démantelé. Le 23 février 1942, Jules Andrieu, Georges Ithier, Anatole Lewitsky, Léon Nordmann, René Sénéchal, Boris Vildé et Pierre Walter sont fusillés au Mont Valérien.

Arrêtée le 13 août 1942, incarcérée à la Santé puis à Fresnes, elle est déportée à Ravensbrück le 21 octobre 1943. Pendant ses mois de déportation, Germaine Tillion sauvegarde informations et documents entreprenant ainsi une véritable étude ethnologique du système concentrationnaire. Au sein de ce camp, elle travaille aux « corvées », elle donne clandestinement des conférences, monte une opérette « Le Verfügbar aux Enfers », fait sortir du camp des photographies des femmes victimes des expériences médicales.

Elle poursuit ce travail à son retour de déportation par la collecte de données sur la déportation des Françaises à Ravensbrück.

Durant la guerre d'Algérie, elle crée les Centres Sociaux pour lutter contre la misère des Algériens, elle enquête sur les prisons, les camps et la torture. Elle tente de négocier une trêve dans les exécutions capitales d'un côté, les attentats aveugles, de l'autre.

En 1958, élue directrice d'études à la VIème section de l'Ecole pratique des hautes études (devenue plus tard l'EHESS), Germaine Tillion commence à enseigner l'ethnologie du Maghreb. Elle est décédée le 19 avril 2008 à près de 101 ans, Germaine Tillion est entrée au Panthéon le 27 mai 2015 avec Geneviève Anthonioz-De Gaulle, Jean Zay et Pierre Brossolette.



© Editions Taillandier

GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

1920-2002

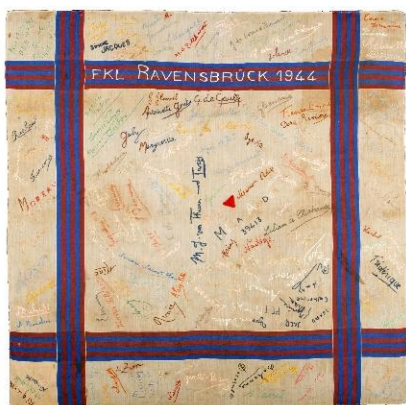
Médaillée de la Résistance avec rosette



Geneviève de Gaulle-Anthonioz (1920-2002), est la fille de Xavier de Gaulle, résistant et frère de Charles de Gaulle. Sous l'Occupation, alors qu'elle est étudiante, elle mène des actions de Résistance au sein du groupe du musée de l'Homme puis du mouvement Défense de la France. Arrêtée par la Gestapo, elle est déportée le 31 janvier 1944 au camp de Ravensbrück où elle est détenue jusqu'à la libération du camp par l'Armée rouge en avril 1945. Après la guerre, elle s'engage notamment dans la lutte contre la pauvreté et assure la présidence de l'antenne française d'ATD Quart Monde de 1964 à 1998. Treize ans après sa mort, elle entre au Panthéon.

Mouchoir de Geneviève de Gaulle

Ce mouchoir, brodé d'un drapeau français et un timbre des postes polonaises, a été confectionné à Ravensbrück pour Geneviève de Gaulle par une déportée polonaise, le 14 juillet 1944.



Foulard brodé de Ravensbrück

Circulant de main en main dans les blocks en 1944, ce foulard a été signé à Ravensbrück par 153 déportées françaises. Pour qu'elles ne s'effacent pas, les signatures ont été brodées après le retour en France. La signature de Geneviève de Gaulle y est apposée en dessous de « Ravensbrück ».



Silhouette de Geneviève de Gaulle

Ce dessin au crayon réalisé par Jeannette l'Herminier au camp de Ravensbrück représente la nièce du général de Gaulle, Geneviève de Gaulle.





© Editions Taillandier

GENEVIÈVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

1920-2002

Médaillée de la Résistance avec rosette



Geneviève de Gaulle-Anthonioz, nièce du Général de Gaulle, a appris l'allemand, elle a grandi dans la Sarre. La famille déménage à Rennes suite au plébiscite de 1935 à la suite duquel la Sarre devient allemande. Elle étudie l'histoire. Le 18 juin 1940, Geneviève de Gaulle et sa grand-mère se trouvent à Locminé quand un prêtre leur annonce qu'il a entendu à la radio de Londres qu'un jeune général, appelle tous ceux qui veulent le rejoindre à poursuivre le combat. Elle commence ses premiers actes de résistance en déchirant les affiches de l'occupant, en fabriquant de petites croix de Lorraine ou

en arrachant, du pont de la Vilaine, un fanion nazi qu'elle rapporte chez elle comme trophée.

Elle entre dans la Résistance dès septembre 1940 à l'âge de 19 ans et demi et rejoint le groupe du musée de l'Homme. Après la chute du réseau elle entre en clandestinité et rejoint au printemps 1943 le mouvement Défense de la France.

Elle est arrêtée le 20 juillet 1943. Emprisonnée à Fresnes, elle est déportée le 30 janvier 1944 depuis le camp de Compiègne dans le convoi dit des « 27 000 » vers le camp de concentration de Ravensbrück où elle se lie d'amitié avec la résistante et ethnologue Germaine Tillion. Geneviève de Gaulle ne sortira du camp qu'à sa libération par l'Armée rouge en avril 1945.

Après la guerre, Geneviève de Gaulle-Anthonioz poursuit son engagement auprès d'associations comme l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR). Elle se lance ensuite dans un combat contre la grande pauvreté, et fera adopter une loi en ce sens en 1998. De 1964 à 1988, elle est présidente du mouvement ATD-Quart Monde.

Elle entre au Panthéon en mai 2015 aux côtés d'autres grandes figures de la Résistance comme Germaine Tillion, Pierre Brossolette et Jean Zay.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz a écrit *La Traversée de la Nuit* et *Les Secrets de l'espérance*. Elle est titulaire de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance et est la première femme à recevoir la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur.

Mouchoir de Geneviève de Gaulle

Ce mouchoir, brodé d'un drapeau français et un timbre des postes polonaises, a été confectionné à Ravensbrück pour Geneviève de Gaulle par une déportée polonaise, le 14 juillet 1944.



visible au musée



Foulard brodé de Ravensbrück

Circulant de main en main dans les blocks en 1944, ce foulard a été signé à Ravensbrück par 153 déportées françaises. Pour qu'elles ne s'effacent pas, les signatures ont été brodées après le retour en France. La signature de Geneviève de Gaulle y est apposée en dessous de « Ravensbrück ».



visible au musée

JEANNETTE L'HERMINIER

1907 - 2007

Médaille de la Résistance



Elle s'engage très vite dans la Résistance dans le réseau Buckmaster. Réseau qui dépend du SOE (Special Operations Executive, service du ministère britannique de la Guerre économique), mis en place le 19 juillet 1940 par Churchill. Il a pour principaux objectifs le renseignement, le sabotage, l'évasion de pilotes tombés chez l'ennemi et la réception ainsi que le stockage des armes parachutées.

Elle est arrêtée par la Gestapo le 19 septembre 1943 à Paris puis déportée en février 1944 à Ravensbrück. Dans ce camp de concentration, elle commence à croquer les silhouettes de ses camarades détenues.

Pour dessiner, elle utilise des morceaux de journaux puis des boîtes de cartouches récupérées dans une fabrique de munitions où elle travaille. Elle fait ainsi plus de 150 dessins, réalisés et sauvés grâce à la complicité courageuse de ses camarades. Elle était la sœur de Jean L'Herminier, commandant du sous-marin Casabianca.

**Silhouette de Geneviève de Gaulle**

Ce dessin au crayon réalisé par Jeannette l'Herminier au camp de Ravensbrück représente la nièce du général de Gaulle, Geneviève de Gaulle.

**Dessin de Simone-Michel Lévy**

Ce dessin représente le Compagnon de la Libération, Simone Michel-Lévy déportée au camp de Holleischen. Il est réalisé par Jeannette l'Herminier.





LUCIENNE LAURENTIE

1897 - 1945

Médaillée de la Résistance



Épouse d'Henri Laurentie (Compagnon de la Libération), secrétaire général du Tchad et adjoint de Félix Éboué en 1940, elle se trouve en France au moment de l'Occupation. En juillet 1942, elle entre dans le réseau d'évasion Comète et participe activement à l'évacuation des aviateurs anglais et américains tombés en France lors de leurs missions. Chargée en particulier de leur hébergement, elle réussit à en abriter une quarantaine. Arrêtée le 7 juin 1943 à

Paris lors d'un rendez-vous avec des camarades et un aviateur allié, elle est internée à Fresnes puis au Fort de Romainville pendant 11 mois. Le 18 avril 1944, elle est déportée à Ravensbrück puis, en juin, au Kommando d'Holleischen. Elle est rapatriée le 20 mai 1945.

Tenue de déportée de Lucienne Laurentie

Cette tenue de déportée est caractéristique des vêtements des détenus dans les camps de concentration. Elle porte le triangle rouge, attribué aux opposants politiques et donc aux résistants, avec la lettre « F », indiquant la nationalité française. On peut également observer le numéro de matricule, employé pour identifier les détenus.



MARTHE LEBON



1923 - 2017

Médaillée de la Résistance



Marthe Lebon entre dans la Résistance à seulement 19 ans, au sein d'un réseau d'évasion de pilotes alliés. Elle rejoint ensuite le bureau des opérations aériennes (BOA) comme agent de liaison et secrétaire. Activement recherchée par la Gestapo, elle refuse d'être rapatriée à Londres et continue ses activités avant d'être arrêtée en mars 1944. Faisant preuve d'un grand courage, elle détruit, en présence des Allemands, des documents d'importance capitale qui permettront aux aviateurs de lutter lors des combats de la Libération. Soumise à de violentes tortures, elle garde le silence et est déportée deux mois plus tard au camp de Ravensbrück, puis au kommando de Zwodau. Elle est rapatriée en France en mai 1945.

"Heureux qui comme Ulysse a fait un bon voyage"

Par ce vers fameux de Joachim du Bellay, Marthe Lebon désigne avec humour son périple dans l'univers concentrationnaire, depuis son arrestation, jusqu'au Kommando de Zwodau, en passant par Fresnes, Romainville et Ravensbrück.





NOOR INAYAT KHAN

1914 - 1944

D'origine américano-indienne, descendante d'un sultan, elle fait ses études à Paris. En 1940, elle gagne Londres où elle s'engage dans l'armée puis dans les services secrets du *Special Operations Executive* (SOE). Nommée lieutenant, elle est envoyée en France en juin 1943 comme opérateur radio du réseau Phono. Elle participe à de nombreuses opérations malgré le démantèlement

progressif du réseau. Dénoncée, elle est arrêtée en octobre 1943 à Paris. Après plusieurs tentatives d'évasion, elle est déportée en Allemagne fin novembre 1943. Internée neuf mois à la prison de Pforzheim près de Karlsruhe, elle est transférée le 12 septembre 1944 à Dachau où elle y subit d'atroces tortures avant d'être abattue le lendemain.



visible au musée



Robe de déportée de Noor Inayat Khan



ÉLIANE JEANNIN

1911 - 1999

Médaillée de la Résistance



Éliane Jeannin est une ancienne élève des Beaux-arts et travaille pour le journal d'entreprise d'une banque. Sous l'Occupation elle entre au mouvement Organisation civile et militaire où elle réalise des faux papiers et vient en aide aux personnes recherchées.

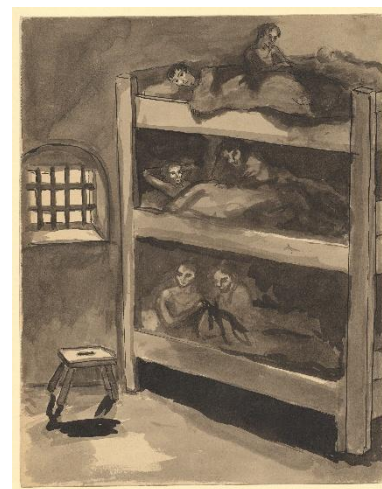
Arrêtée en août 1943, elle est déportée de Compiègne à Ravensbrück le 31 janvier 1944 par le convoi dit des « 27 000 ». Affectée au Kommando d'Holleischen dépendant de Flossenbürg, elle y réalise plusieurs dessins de scènes de camp et de ses camarades.

Dessin "Le dortoir" d'Éliane Jeannin

Dans ce dessin, Éliane Jeannin montre la vie quotidienne dans les camps de concentration. Ici, il s'agit plus particulièrement d'une scène de nuit où les déportées sont entassées les unes sur les autres. L'extrême promiscuité dans les camps favorise le développement des maladies, le manque d'hygiène et la prolifération de parasites. Réaliser ce genre de dessins est très dangereux, car les nazis ne veulent pas que soient divulguées les conditions de vie réelles dans les camps de concentration.



visible au musée





Etoile jaune ayant appartenue à une tante de Max-Philippe Delatte de la famille Lévy.

Dès juin 1942, les Juifs de France avaient obligation de porter l'étoile jaune à partir de l'âge de six ans.

Les Juifs sont envoyés dans des centres de mise à mort comme Auschwitz-Birkenau. 76 000 juifs de France furent déportés.

La plupart des Juifs de France sont entrés en résistance en tant que Français. Ils furent nombreux à répondre à l'appel du général de Gaulle, à rejoindre ou à créer les premiers noyaux de Résistance intérieure comme ceux de la MOI. Nombreux sont aussi ceux et celles qui sont entrés en résistance suite aux persécutions qui les visaient directement.

Résistance juive ou résistance des Juifs, se consacrant au sauvetage ou combattant, ils participèrent activement au combat résistant contrairement au mythe d'une certaine passivité juive.



© Mémorial de la Shoah

ANDRÉE SALOMON

1908 - 1985

Née en 1908 dans le Haut-Rhin, en Alsace, Andrée Salomon participe à des mouvements de jeunesse juifs. En 1928 elle fait partie des Eclaireurs et Eclaireuses de France (EIF) en Alsace, elle est aussi membre des jeunesses sionistes de la Hatikva. Elle participe à l'aide aux réfugiés juifs allemands après la « nuit de cristal » : le pogrom de novembre 1938. À partir de 1939 elle travaille pour l'OSE (Œuvre de secours aux enfants). Durant la guerre elle organise le service social de l'OSE, elle est nommée chef du service social en 1941. Son travail

s'organise de plus en plus dans la clandestinité. Elle a organisé le sauvetage des enfants qui, sortis des camps d'internement de la zone sud, étaient placés dans les maisons de l'OSE puis cachés sous de fausses identités afin de leur permettre d'échapper à la déportation et de fuir à l'étranger. Elle organise aussi l'aide aux familles internées dans les camps de zone sud, comme ceux de Gurs et de Rivesaltes, et recrute des « internés volontaires ». Elle travaille avec l'abbé Glasberg et Georges Garel membres du réseau de sauvetage « Garel ». Elle émigre en Israël en 1970. Elle décède à Jérusalem en 1985.



© Mémorial de la Shoah

RACHEL CHEIGAM

1917 - 2018

Médaillée de la Résistance



Rachel Cheigam est née en 1917 en Russie. Fuyant la révolution bolchévique, la famille s'installe en Lituanie d'où est originaire Elias Cheigam, son père, horloger-bijoutier, puis à Berlin, Anvers et enfin Paris. En 1933, Rachel débute une carrière de journaliste à Paris-Soir et au Petit Parisien et se spécialise dans le sport féminin. Prévenus, les Cheigam échappent à la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942 et passent en zone non occupée. Rachel rejoint Eaux-Bonnes où sa famille a été placée en résidence surveillée. Elle effectue alors quelques transports de faux papiers en liaison avec Simone Wolf,

assistante sociale de l'Union générale des israélites de France à Pau.

Après l'invasion de la zone Sud elle part à Nice où elle devient la secrétaire du journaliste antinazi Roger Foucher-Créteau. Elle rejoint son organisation clandestine : les légions françaises anti-axe. Après l'arrestation en octobre 1943 de Roger Foucher-Créteau (déporté à Buchenwald en janvier 1944), elle intègre, avec sa sœur Nelly, le groupe franc de Nice de l'Organisation juive de combat (OJC). Son travail consiste alors à distribuer des faux papiers, à faire du renseignement, à pister des Russes blancs qui dénonçaient des Juifs, à transporter armes et munitions pour les opérations. En mars 1944, elle participe avec plusieurs membres du corps franc de l'Armée juive (AJ : groupe de résistants juifs français créé à Toulouse, Alfred Nakache en fera partie) au déménagement de nombreuses armes et grenades. Agent de liaison auprès du commandant Melin, chef départemental FFI des Alpes-Maritimes, elle assure la liaison avec les maquis environnants et avec les chefs régionaux à Marseille. Arrêtée en juin 1944 avec le chef des groupes francs des Alpes-Maritimes, elle réussit à s'évader. Le 18 juillet 1944, la plupart des responsables parisiens de l'Organisation juive de combat tombent dans une souricière de la Gestapo. Rachel et sa sœur Nelly sont alors envoyées à Paris, avec d'autres responsables niçois, pour participer à la réorganisation des structures. Rachel intègre la direction du groupe parisien en qualité de responsable des agents de liaison.

Le groupe de Paris de l'OJC est incorporé au groupe-franc Alerte du capitaine Charcot-Neuville (groupe relevant du Mouvement de libération nationale). Rachel y intègre le service de renseignement et de liaisons où elle est notamment chargée de transmettre les ordres de mission. Elle prend part également à la protection du quartier général du colonel Rol-Tanguy, commandant les Forces françaises de l'intérieur (FFI) d'Ile-de-France, place Denfert-Rochereau.

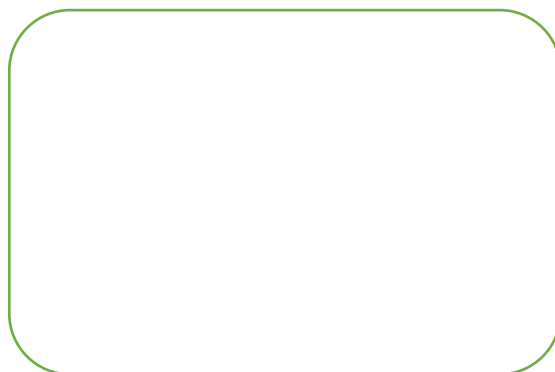
Titulaire de la médaille de la Résistance française elle est nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur par décret en date du 10 mai 1988. Rachel Grunstein décède le 23 mars 2018.

QUESTIONNAIRE ÉLÈVES

VITRINE : « LE CORPS DES VOLONTAIRES FRANÇAISES »



1. Dessine le symbole gaulliste que l'on peut repérer sur le fanion du Corps des Volontaires mais aussi sur la croix de la Libération et l'insigne de **MARIE HACKIN**.



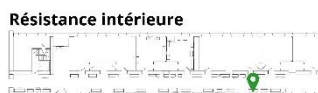
Comment s'appelle ce symbole ?

.....

2. Que fut le « corps des volontaires françaises » ?

.....

VITRINE : « LES RÉSEAUX BRITANNIQUES »



3. A quoi cet objet utilisé par des réseaux comme Alliance, dirigé par **MARIE-MADELEINE FOURCADE**, peut-il bien servir ?

.....

4. Pourquoi s'en servir dans la clandestinité était particulièrement compliqué et dangereux ?

.....

VITRINE : « COMBAT »

Résistance intérieure



5. Regarde cette photo de **BERTY ALBRECHT** et sa description dans la vitrine puis complète sa légende sur ton document :



6

DERNIÈRE PHOTOGRAPHIE DE BERTY ALBRECHT

Photographie prise à Cluny (Bourgogne) en [] par sa fille [] 15 jours avant l'arrestation de Berty Albrecht.

© Mireille Albrecht

6. Regarde bien dans la vitrine, à quel mouvement appartenait-elle ?

7. A quel métier correspond le diplôme qu'a obtenu **BERTY ALBRECHT** ?



VITRINE : « RÉSEAU BRUTUS »

Résistance intérieure



8. Quelle guerre est montrée dans cette bande-dessinée qui met à l'honneur **ÉMILIENCE MOREAU-ÉVRARD** ?

.....

« Messieurs, ce sont, pour la plupart, des femmes qui font les liaisons des groupes de résistance, ce sont des femmes qui portent et distribuent souvent les journaux et les tracts. Ce sont encore des femmes qui, lors de la tentative d'invasion de l'Angleterre, allaient dans les ports, sur les plages, dans les bois, et revenaient fourbues, lasses, épuisées, rapportant aux organisations les renseignements sur la concentration des troupes. [...] La femme française a réagi, j'oserai dire, plus vite que les hommes parce que, mère de famille, elle s'est trouvée aux prises avec toutes sortes de difficultés que ne connaissent pas les hommes. »

9. Dans ce texte écrit par **ÉMILIENCE MOREAU-ÉVRARD**, quelles actions ont mené les femmes résistantes en France ?

-
-
-

10. Pourquoi se sont-elles engagées plus vite que les hommes ?

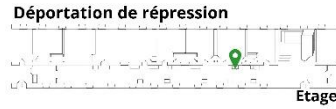
.....

.....

.....

.....

VITRINE : « LA DÉSHUMANISATION »



11. Quel insigne est cousu sur la blouse de **LUCIENNE LAURENTIE** ? A quoi correspond-il ?

.....

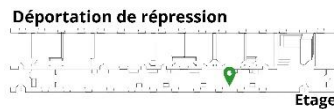
.....

12. Quel numéro peut-on lire ? A quoi correspond-il ?

.....

.....

VITRINE : « CONVOIS »



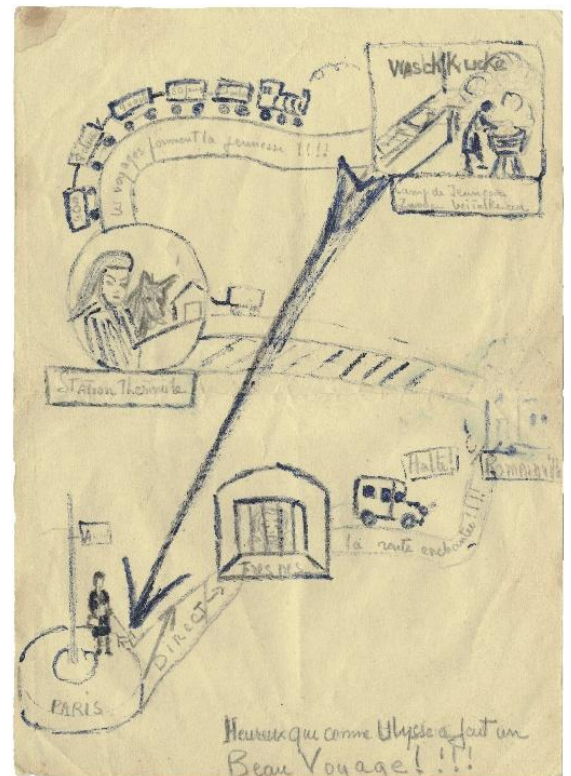
13. Par quels moyens de transport **MARTHE LEBON** a-t-elle été déportée ? Aide-toi du dessin humoristique que tu vois dans la vitrine.

-
-

14. Recopie la phrase en bas du dessin issu d'un poème français :

.....

.....



VITRINE : « RAVENSBRÜCK 1 »

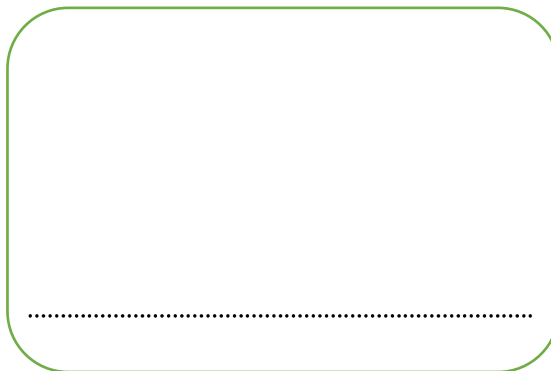


15. Dans quel camp **LAURE DIEBOLD** et **GENEVIÈVE DE GAULLE** ont-elles été déportées ?

.....



16. Dessine le drapeau que **LAURE DIEBOLD** a fabriqué dans les camps et donne le nom du symbole au centre :



17. A ton avis pourquoi **LAURE DIEBOLD** fabrique cet objet ?

.....

.....

.....

18. Quelle date figure sur le mouchoir offert à **GENEVIÈVE DE GAULLE** ? A quoi correspond-elle ?

.....

.....

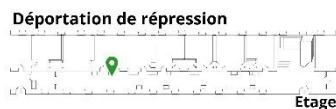


19. A ton avis, pourquoi cette date a été brodée sur le mouchoir par la déportée polonaise qui l'a offert à **GENEVIÈVE DE GAULLE** ?

.....

.....

VITRINE : « RAVENSBRÜCK 2 »



20. Pourquoi **JEANNETTE L'HERMINIER** a-t-elle été déportée ?

.....

.....

.....

21. Comment a-t-elle réalisé ses dessins ?
Sur quels supports ?

.....

.....

.....



22. Qui a-t-elle dessinée ?

.....

23. A ton avis, pourquoi a-t-elle dessiné ces femmes ?

.....

.....

.....



24. Sur quels supports dessine **VIOLETTE ROUGIER-LECOQ** ?

.....

.....

.....

.....

25. Dans quel but a-t-elle voulu dessiner ?

.....

.....

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE ÉLÈVES

VITRINE : « LE CORPS DES VOLONTAIRES FRANÇAISES ».

1. La croix de Lorraine.
2. Le Corps des Volontaires françaises (CVF) est une unité militaire féminine créée en octobre 1940 sous le nom de Corps féminin. D'après son règlement, les Volontaires signent le même engagement que les hommes, donc pour la durée de la guerre plus trois mois. Elles travaillent dans les services civils comme secrétaire, chauffeur ou standardiste et portent l'uniforme.

VITRINE « LES RESEAUX BRITANNIQUES ».

3. Il permet la réception des instructions et la transmission, en morse et en code complexe, des données collectées par les réseaux. La question de la transmission est vitale pour les réseaux, que ce soit pour recevoir les instructions, pour transmettre les renseignements récoltés ou pour organiser des opérations. Ces radios émettaient des messages codés en morse, ce qui explique le surnom de « Pianiste » donné à leurs opérateurs.
4. L'objet est assez volumineux donc difficile à cacher et transporter, les Allemands traquaient les radios en essayant de localiser l'émission des ondes à l'aide de *voitures gonio* équipées de détecteurs, les pianistes avaient. Beaucoup de « pianistes » l'ont payé de leurs vies.

VITRINE : « COMBAT »

5. 1943. Mireille.
6. Combat.
7. Ambulancière.

VITRINE : « BRUTUS »

8. La guerre de 14-18.
9. Liaisons entre les groupes de résistance.
Transport et distribution de journaux et de tracts.
Collecte de renseignements sur les troupes allemandes lors de la campagne d'Angleterre.
10. Pour l'autrice les femmes qui sont généralement mères de famille ont dû faire face aux difficultés de l'Occupation plus vite que les hommes, elles ont donc subi les difficultés du rationnement et ont sans doute été plus sensibles au sort des enfants.

VITRINE : « LA DÉSHUMANISATION »

11. Triangle rouge des prisonniers politiques.
12. 50727, le numéro de matricule.

VITRINE : « CONVOIS »

13. Camion.
Wagon.
14. Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage (Joachim Du Bellay).

VITRINE : « RAVENSBRÜCK 1»

15. Ravensbrück.
16. Croix de Lorraine.
17. Pour se souvenir de son combat ? Par nostalgie de son pays ?
18. 14 JUILLET (VII) 1944, fête nationale française.
19. Par solidarité.

VITRINE : « RAVENSBRÜCK 2»

20. Elle est membre d'un réseau de résistance britannique (*Buckmaster*).
21. Dessin réalisé sur emballage carton peut-être une boîte de munitions, sur un « blanc » laissé par la censure sur un journal allemand par exemple.
22. Geneviève de Gaulle
23. Afin de témoigner du sort de chacune de ces victimes, de ses camarades. « Et puis, c'était un moyen de maintenir le moral de mes camarades en essayant de leur montrer qu'elles tenaient vraiment. » *Extrait de Diane Afoumado, « La « preuve pour après » ou la résistance spirituelle de deux déportées à Ravensbrück » publié dans le Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine, Université de Paris X – Nanterre n°13, 1992*
24. Bout de papier d'emballage, boîte cartonnée, radiographie
25. « C'était un besoin de s'évader. C'était quelque chose qu'on ramènerait, parce que moi, j'étais persuadée que je reviendrai. J'ai pensé qu'il fallait le faire parce que c'était un moyen de marquer et de se rappeler, parce que quand on dessine quelque chose pour après, pour l'après, les gens comprennent mieux quand ils voient un dessin que quand ils lisent quelque chose. Surtout les horreurs que nous avons vues, comme la maigreur par exemple, je crois qu'un dessin était plus parlant que quand l'on disait que l'on n'avait plus que la peau sur les os. C'était l'évasion d'une part, et pour montrer après. La preuve après. » *Extrait de Diane Afoumado, « La « preuve pour après » ou la résistance spirituelle de deux déportées à Ravensbrück » publié dans le Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine, Université de Paris X – Nanterre n°13, 1992.*

TÉMOIGNAGES ÉCRITS DE RÉSISTANTES

JEANNETTE L'HERMINIER

Témoignage de Jeannette L'Herminier extrait de l'article de Diane Afoumado, « La preuve pour après » ou la résistance spirituelle de deux déportées à Ravensbrück » publié dans le Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine, Université de Paris X – Nanterre n°13, 1992

« J'ai trouvé par terre un petit crayon que j'ai mis dans l'ourlet de ma robe par indiscipline, par cause de mon tempérament de Française. Et, au même moment, on nous a distribué, à la volée, les feuilles de journaux de l'époque, qui nous servaient à des fins hygiéniques. Sur ma feuille de journal, il y avait un blanc censuré. Cela m'a donné l'idée de sortir mon petit crayon et de dessiner la personne, une de celles parmi tant d'autres qui était debout par obligation : la silhouette de ma belle-mère, vue de dos ; [...] Alors mes camarades se sont ligüées entre elle et de bouche à oreille, on a su que j'avais un crayon et que je pouvais peut-être dessiner. Elles ont pensé également que cela pouvait être des témoignages intéressants et tout le monde m'a donné les articles censurés ; si bien que j'ai pu rapporter une soixantaine de dessins. [...] Quant aux crayons, mes camarades et moi-même en

avons volés un peu partout dans tous les bureaux où nous passions. J'ai eu des crayons violets, des noirs, de toutes sortes. [...] J'ai dessiné parce que l'occasion s'est présentée. Premièrement parce que c'était une chose défendue et que cela m'occupait dans ces moments effroyables de la quarantaine où l'on n'avait rien à faire et où l'on était entassées les unes sur les autres. C'était un besoin qui, ensuite, s'est développé. Et puis, c'était un moyen de maintenir le moral de mes camarades en essayant de leur montrer qu'elles tenaient vraiment. » .

« Je les distribuais à mes camarades par 5 ou 6 et elles prenaient tous les risques. [...] Ce que j'ai admiré, c'est qu'elles me les ont toutes rapportés [à leur retour en France]. Elles m'ont dit : « Nous voulons toutes rester unie chez toi de façon à ce qu'un jour, s'il y a un musée de la Déportation, nous puissions encore, toutes ensemble témoigner ».

BERTY ALBRECHT

Lettre de Berty Albrecht à son fils, Frédéric, juin 1940, musée d'histoire de Marseille dans « 1940 Paroles de rebelles, l'engagement des compagnons de la libération », 2020, Musée de l'Ordre de la libération.

Chez Fulmen, Vierzon

Cher, mon cher Freddy,

Nous sommes coupés du monde civilisé et entièrement sous la botte. J'ai quitté Paris en deux heures le mardi 10 ou 11 juin. J'ai mis deux jours en camion pour arriver à Vierzon (200 km). J'ai réussi à aller chercher Mireille à Nevers quelques heures avant que le pont sur la Loire ne saute et que les Allemands ne rentrent. La poste et le téléphone étaient déjà coupés. Quelles journées !! Ensuite les Allemands sont arrivés, on s'est battu autour de Vierzon et au-dessus. On a failli sauter plusieurs fois, on a été mitraillés et bombardés. Moi j'ai été bombardée aussi sur la route de Paris et j'ai reçu un éclat. Maintenant c'est la botte dans toute son horreur et il vaudrait mieux être mort que de voir tout ça. Je suis sans nouvelles de tous mes amis, Henri, Lesur, Baby, et tous les autres. Mireille a été magnifique sous les bombardements, elle a un cran formidable. [.....] C'est très pénible Freddy d'être coupé de tous ceux qu'on aime. A Paris il n'y a plus personne que les Allemands- du moins pour le moment. Ici nous sommes tout à fait province conquise, les agents de circulation, la police, les sentinelles, les employés de la gare, tout est deutsch. On n'a que des journaux allemands. Interdiction d'écouter la radio, de secourir les prisonniers, etc,etc. C'est BEAU !

Lettre écrite par Berty Albrecht le 19 juin 1942 à René Bousquet, secrétaire général de la police du gouvernement de Vichy, pour protester contre l'internement administratif dont elle est victime depuis qu'elle a été arrêtée par la police française à la fin du mois d'avril 1942

« Enfermée depuis six semaines à Vals [petite station thermale ardéchoise], j'ai eu le loisir de réfléchir, et ce n'est pas à la légère que je me permets de vous écrire aujourd'hui.

Arrêtée, amenée et détenue ici au mépris de l'appareil judiciaire de mon pays et du vieux principe de la séparation des pouvoirs, je relève d'un arbitraire tel qu'il nous rapporte aux jours les plus sombres de la Bastille, avec toutefois en moins, l'excuse du droit divin et du sacre. Je n'ai même pas obtenu de voir un avocat (demandé le 17 mai) et n'ai aucune voie légale de recours. Quels moyens utiliser pour faire entendre ma voix hors de ce caveau ?

J'avoue du reste mal comprendre pourquoi l'on m'a arrêtée, à l'époque même où le gouvernement adjurait les Français de suivre l'exemple de Jeanne d'Arc. Si Jeanne d'Arc a sauvé la France, ce n'est certes pas en se livrant à l'envahisseur, mais bien en le poursuivant les armes à la main ? C'est bien cela le grand exemple qu'elle a donné à l'histoire ? Or, c'est celui-là même que nous suivons de tout notre cœur, auquel nous voulons tout sacrifier : avec l'aide de Dieu, bouter l'ennemi hors de la France. Où donc est notre crime, que nous reprochez-vous ? Pourquoi à la fois nous prêcher

Jeanne d'Arc et nous arrêter ? Comment nous accuser de "menées antinationales" lorsque nous la suivons ? L'enfermeriez-vous donc aussi à Vals, si elle revenait sur terre ?

Le libellé de mon mandat est une insulte à mon honneur de Française en même temps qu'une atteinte à la Vérité. Je n'accepte pas, devant le Peuple et devant l'Histoire, d'être accusée " de nuire à la sûreté nationale". Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour ma Patrie, contre l'ennemi, et non contre ma Patrie avec l'ennemi.

Quant aux résultats de cet internement... que vouliez-vous obtenir ?

S'il s'agissait de "nous empêcher de nuire" on s'est lourdement trompé. Pour moi, j'étais éloignée de toute activité anti-allemande depuis Noël ; en m'internant, vous m'avez donné une activité de premier ordre car mes camarades et moi faisons figure de martyrs ; nos noms passent de bouche en bouche, et derrière nos barreaux, sans écrire ni parler, sans même nous montrer, nous avons servi la cause de la liberté.

S'il s'agissait de nous "mater" en nous condamnant à l'isolement constant, on se serait bien mépris sur la grandeur de notre but et la trempe de nos caractères. Ne sait-on pas que l'isolement et la méditation n'apportent rien, mais fortifient ce que soi-même on a apporté ?

Après cette période d'épreuve, j'aime la France plus que jamais, et plus que jamais désire la voir nettoyée de cette croix gammée qui flotte à la place de notre drapeau sur deux tiers du territoire. Plus que jamais, je suis prête à tous les sacrifices pour la voir libre, dans l'intégrité de ses frontières, de son Empire, de sa Pensée.

Aussi ma décision est-elle prise :

devant l'inacceptable libellé de mon mandat d'internement ;

devant l'injustice et l'arbitraire de mon internement ;

devant l'impossibilité où je suis de faire entendre ma voix par des moyens normaux, je me vois obligée de recourir à la grève de la faim.

Je l'ai commencée ce matin, dans un état de santé rendu précaire par six semaines d'emprisonnement et de sous-alimentation. Peu importe, j'irai jusqu'au bout.

Si vous ne me rendez pas ma liberté sans conditions, je me laisserai mourir de faim. Mieux vaut mourir que végéter ici en paraissant accepter de telles injustices.

Je n'ai peur ni de la mort, ni des hommes.

Le Peuple saura que vous portez la responsabilité de ce qui peut m'arriver. Il n'en accusera pas les Allemands, mais vous Français qui avez pris sur vous de poursuivre d'autres Français parce qu'ils veulent rester français.

L'Histoire jugera nos actions. Vive la Patrie. »

Extrait de Germaine Tillion, Ravensbrück, Seuil, Paris, 1973

L'haleine du camp

Tous ceux, hommes ou femmes, qui eurent le malheur de connaître un camp de concentration exprimèrent plus tard la perception immédiate et brutale qui précéda pour eux la connaissance détaillée de ce qui les attendait : quelque chose que l'on recevait en pleine gueule, aussi complètement évident que la « devinance » de la mort qui fait hurler les bêtes que l'on va tuer. La mise en rang par cinq, avec injures et coups, l'attente debout devant des bâtiments sombres, le défilé de fantômes hâves, déguenillés, squelettiques, l'air hagard, l'odeur de tombeau qui les suivait., cela permettait tout de suite de savoir que, pour eux déjà et maintenant pour nous, tout était fini, que de cet abîme on ne ressortait pas. Ensuite, pour la seule et unique fois de toute notre captivité à Ravensbrück, nous entrâmes dans la salle de douches et, après cette douche, une de nos camarades fut tondue, sans raison, mais sans doute parce qu'il en fallait au moins une pour justifier l'activité du kommando. Pourquoi celle-là ? Peut-être parce qu'elle était la plus petite de notre convoi. Entre-temps, tout ce que nous possédions, à l'exception d'une brosse à dents et d'un peigne, avait été entassé en vrac dans un angle de la pièce. Nous apportions de France avec nous un petit confort amassé en prison grâce aux colis de nos familles : de bons vêtements, les dentifrices, les savons, les brosses à ongles de la vie civilisée ; nous nous croyions encore des droits, ceux en tout cas que dans les pays civilisés on reconnaît même aux condamnés à mort : droit à la justice, droit à un avocat, droit à un médecin quand on est malade, droit à un prêtre, droit à deux repas par jour, droit de garder sa chemise pour mourir... Avant la nuit, de tout cela nous étions dépouillées. Il ne nous restait plus rien, pas un objet, pas un droit, pas un espoir. Quelques loques qui ne nous appartenaient pas et un numéro, cousu sur la manche gauche, accompagné d'un triangle rouge. Le triangle indiquait en principe la catégorie à laquelle on appartenait : le triangle rouge signifiait politique (quelle que fût la nationalité) ; le triangle violet correspondait aux Bibelforscherinnen (* témoins de Jéhovah) ; le triangle vert, aux droits communs. Une bizarre catégorie, que les nazis appelaient asociale, recevait un triangle noir : on y trouvait les Tsiganes, mais pas uniquement eux, et il me semble que ce triangle correspondait aussi à ce que l'on appelle aujourd'hui en France le « quart monde ».

RESSOURCES EN LIGNE

DOSSIERS PEDAGOGIQUES

[Ressources pédagogiques | L'Ordre de la Libération et son Musée](#)

Les collections permanentes : découvrir les Compagnons

L'engagement des femmes dans la Résistance

L'engagement des jeunes dans la Résistance

L'engagement des étrangers dans la France libre

Les résistants dans les camps : la déportation de répression

PODCAST

[Les podcasts sur les Compagnons de l'Ordre de la Libération](#)

Léonel de Moustier, au nom de la République

Gustavo Camerini et Jean-Louis Jestin, au service de la France libre

Simone Michel-Lévy, la double vie d'une patriote

Lazare Pytkowicz, la mort aux trousses

Pierre-Henri Clostermann, un As de l'aviation

VIDEOS

[Les capsules vidéo de Nota Bene](#)

Ces français ont libéré la France !

Survivre au milieu du désert - La bataille de Bir Hakeim

Espionnage et folles évasions - La Résistance française

Le plus gros sous-marin de la WW2 et les forces navales de la France Libre

Les redoutables pilotes de chasse du Normandie-Niemen

La double vie de Berty Albrecht - Les femmes résistantes de la WW2

Leclerc et la 2ème division blindée : le plus téméraire des généraux français ?

Les Bretons, premiers sur la Résistance ! - L'île de Sein

Sauf mention du contraire toutes les photographies et images relèvent du domaine public ou sont la propriété de l'Ordre de la Libération.